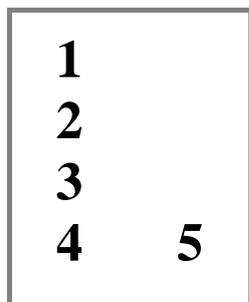




CGAAER Rapport annuel 2008

Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux

Photos de couverture



1 : agriculture et élevage

2 : pêche ; opération de salabardage qui consiste à remonter le poisson ramené dans la senne (filet de pêche mesurant de quelques dizaine de mètres de long jusqu'à 2 km selon l'espèce pêchée) avec la salabarde (filet épaisseur d'une capacité de plusieurs tonnes). Cette technique préserve mieux la qualité du poisson que la remontée directe de la senne.

3 : alimentation ; jugement de la qualité de préparations culinaires

4 : forêt ; perspective forestière

5 : territoires ruraux

Préface



L'an dernier, je préfaçais le premier rapport annuel d'activité du Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (CGAAER). En tant que Président de ce service, je suis heureux de renouveler l'exercice pour l'année 2008.

Ce rapport annuel retrace les missions de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques que conduisent les membres du Conseil général dans les domaines dont notre ministère à la charge : agriculture, forêt, pêche, alimentation, santé animale et végétale, enseignement et recherche notamment.

Sous l'impulsion de son vice-président, Paul Vialle, le CGAAER a assuré 138 missions permanentes d'inspection et d'audit ainsi que 280 missions temporaires de conseil, d'expertise et de prospective.

Si le nombre de missions permanente est stable, celui des missions temporaires est par contre en croissance (+18 % par rapport à 2007), ce qui montre l'implication du Conseil général dans les politiques publiques dont la responsabilité m'a été confiée par le Président de la République..

Je remercie les membres et les collaborateurs du Conseil général, pour l'engagement et le dévouement dont ils ont fait preuve au cours de l'année 2008.

Ce deuxième rapport témoigne du renforcement du CGAAER et de sa haute crédibilité en tant qu'organe de conseil, de prospective et de contrôle, indispensable pour la cohérence et l'efficacité de notre grand Ministère.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Michel Barnier

Avant propos

Le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux a conduit en 2008 de multiples missions dans chacun de ses domaines de compétence. Vouloir relater toutes ses activités de l'année écoulée vous imposerait une lecture fastidieuse.

Je vous propose donc, en première partie de ce deuxième rapport annuel, une présentation thématique des activités les plus marquantes au regard du contexte de 2008. La deuxième partie vous permettra grâce à quelques chiffres clés, des graphiques ainsi que la liste des missions conduites et des rapports rendus, de compléter votre information.

La réforme de l'État, autant par la révision générale des politiques publiques, que par la modernisation de la gestion publique ou la réorganisation de ses services et de ses établissements publics, a été un premier point fort de l'activité du Conseil général. Ce point a notamment, mais pas seulement, très fortement mobilisé la mission permanente d'inspection générale et d'audit.

Les indispensables adaptations à de nouvelles conditions économiques, sociales et environnementales relèvent d'une thématique qui, elle aussi, aura concentré une partie des activités du Conseil. Ses évaluations, ses réflexions et ses propositions ont été utiles aux prises de décision dans les domaines qui concernent certaines filières agricoles, le secteur phytosanitaire, la gestion de la forêt, la gestion de l'eau, la qualité des milieux et l'équilibre des territoires. Notre intervention dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est relatée plus largement compte tenu de l'engagement particulier du Conseil général dans ce secteur en 2008.

La suffisance et l'équilibre alimentaire, la qualité nutritionnelle et les questions sanitaires sont des préoccupations vitales pour nos concitoyens. Elles ont donc été un point important de l'activité du Conseil général.

Enfin, en cette année 2008 de présidence française de l'Union européenne, le Conseil général a apporté de nombreuses contributions et coopérations pour asseoir la stratégie d'influence de notre pays et étendre son rayonnement tant au sein de la communauté européenne qu'au niveau international.

L'activité du Conseil général n'est bien sûr pas isolée. Je soulignerai donc aussi nos fructueuses relations de travail avec les autres Inspections et Conseils généraux, avec les Directions d'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche ou d'autres ministères notamment celui de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement des territoires, ainsi qu'avec différents partenaires : établissements publics... J'ai souhaité citer plusieurs de leurs coopérations au fil de ce rapport annuel et je tiens à les en remercier.

Ma dernière attention ira aux membres du Conseil général, à ses cadres et assistants techniques ou administratifs ; je suis fier de vous présenter ici leur travail.

Je vous souhaite une enrichissante lecture.

Paul Vialle

Vice-président
du Conseil général de l'agriculture,
de l'alimentation et des espaces ruraux

Sommaire

Préface.....	3
Avant propos.....	5
Sommaire.....	7
Introduction.....	9
Des activités en cinq thématiques emblématiques.....	11
relatives :	
à la réforme de l'État.....	13
aux adaptations à un nouvel environnement.....	19
à l'alimentation, à la nutrition.....	25
à l'Europe et à l'international.....	29
à la pêche et à l'aquaculture.....	33
Des missions dans de multiples domaines de compétence.....	37
données chiffrées :	
des missions.....	39
des rapports.....	43
listes :	
des missions de la MIGA.....	47
des nouvelles missions temporaires 2008.....	44
des rapports remis en 2008.....	61
Fonctions de représentation.....	67
Présentation du Conseil général.....	75
Annexes.....	79
Compétences des Missions, Sections et Commissions.....	81
Définition des termes utilisés.....	83
Glossaire des sigles.....	85
 Publications du Conseil général.....	 87
Contact.....	87

Introduction

Le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux est composé d'ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de l'agriculture et d'inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire.

La grande diversité des expériences vécues, des compétences acquises et des métiers exercés, lors de leur parcours professionnel, par chacun de ses membres confère au Conseil général une réelle capacité d'inspection, d'expertise et d'évaluation dans beaucoup de domaines. Pour son fonctionnement, le Conseil général s'appuie sur des chargés de mission et des assistants administratifs et techniques.

En 2008, les publications diffusées mensuellement ainsi que deux cahiers spéciaux ont permis de faire connaître quelques aspects de son activité.

Toutefois, ces publications limitées en volume et en fréquence n'ont pas pour objectif de permettre d'apprécier, de l'extérieur, toute la multiplicité du travail du Conseil général.

C'est pourquoi, au delà de la seule obligation de rendre compte de son activité annuelle, le Conseil général, dans le cadre de la démarche qualité dans laquelle il a inscrit son action, a souhaité élaborer un document qui diffère du classique *rapport administratif*.

Les rapports individuels d'activité de ses membres ainsi que ceux des structures internes – missions permanentes, sections, commissions – sont très riches en informations.

Toutefois, ces informations brutes, très utiles en interne, ne sont pas toutes communicables à l'extérieur, notamment en raison de la confidentialité de certaines données comme celles des inspections.

Pour répondre à l'objectif d'une lecture facile par tout public, il a été nécessaire d'effectuer une synthèse dans l'élaboration de ce rapport annuel au détriment de son exhaustivité.

Le présent rapport annuel 2008 présente l'activité du Conseil général en deux parties.

La première partie regroupe les activités les plus emblématiques de 2008 en cinq thématiques :

- *la réforme de l'État* concernant l'activité de la mission d'inspection générale et d'audit, la révision générale des politiques publiques, la modernisation de la gestion publique, la réorganisation des Chambres d'agriculture, les liaisons entre l'enseignement supérieur et la recherche ;
- *les adaptations à un nouvel environnement* pour l'agriculture, le secteur phytosanitaire, la gestion de la forêt, la gestion de l'eau, la qualité des milieux, l'équilibre des territoires ainsi que les conséquences dues au changement climatique ;
- *alimentation, nutrition, questions sanitaires* ;
- *Europe et international* avec notamment la contribution à la politique d'influence du ministère de l'agriculture et de la pêche au niveau international, ainsi que l'observatoire permanent des pratiques agricoles en Europe ;
- *pêche et aquaculture*.

La deuxième partie est présentée par domaine de compétences avec les données exhaustives, chiffrées, enrichies de graphiques, des missions réalisées et de leur rapport spécifique.

Ce rapport annuel inclut également la liste des missions permanentes ou temporaires ainsi que la liste des rapports remis en 2008.

Il présente aussi les évolutions et adaptations internes du Conseil général : gouvernance, processus « mission », projet stratégique. Enfin, ce rapport indique les fonctions de représentation des membres du Conseil général au sein d'autres structures et organismes, complétant ainsi le panorama de l'activité du Conseil général en 2008.

Des activités en cinq thématiques emblématiques

Réforme de l'État

Adaptations à un nouvel environnement

Alimentation, nutrition, questions sanitaires

Europe et international

Pêche et aquaculture

Activités relatives à la réforme de l'État

Dans le cadre de la réforme de l'État, la *Révision générale des politiques publiques* (RGPP) commencée en 2007 s'est poursuivie et accélérée en 2008 notamment avec la réorganisation de l'administration territoriale de l'État.

En 2008, le Conseil général, notamment la mission d'inspection générale et d'audit, a été fortement sollicité dans plusieurs domaines relatifs à la réforme de l'État intéressant le champ de compétence du ministère de l'agriculture et de la pêche avec la révision générale des politiques publiques, la modernisation de la gestion publique, la réorganisation des Chambres d'agriculture, les liaisons entre l'enseignement supérieur et la recherche.

Plusieurs membres du Conseil général ont participé aux équipes « RGPP » chargées :

- de l'agriculture,
- de l'enseignement scolaire,
- de la recherche et enseignement supérieur.

RGPP relative à l'alimentation et à l'agriculture

Réorganisation des services déconcentrés

La réorganisation décidée par le *Conseil de modernisation des politiques publiques* (CMPP) concerne aussi bien les services départementaux que régionaux.

Création des DDEA et des DDT

Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture,
et Direction départementale du territoire

Le Conseil général a accompagné la mise en œuvre des différentes décisions de réorganisation relative à la création des DDEA. Il a évalué l'expérimentation de la démarche dans les huit premières DDEA créées en 2007 ; il a participé au comité de pilotage ainsi qu'au comité de suivi et à des groupes de travail nationaux relatifs à la poursuite de la création des autres DDEA.

Évaluation de la création des huit premières DDEA

En décidant le 2 janvier 2006 de créer des DDEA (Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture) par fusion des DDE (Direction départementale de l'équipement) et des DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt) dans huit départements, le Premier ministre en a également décidé l'évaluation.

Cette **évaluation**, confiée au Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, et au Conseil général des ponts et chaussées, avec l'appui de l'Inspection générale de l'administration et du Service de l'inspection générale de l'environnement, a été conduite **en trois phases** :

- la première dont le rapport, remis en septembre 2007 aux deux ministres directement concernés, a conduit le *Conseil de modernisation des politiques publiques* à généraliser les fusions DDAF - DDE lors de sa réunion du 12 décembre 2007 ;
- la seconde réalisée, en 2008, 14 à 17 mois après la création des DDEA, a permis de mesurer les évolutions dans les services.

Ces deux phases se sont principalement attachées à évaluer l'intégration des fonctions support et la construction d'une communauté de travail unique. Une progression significative a été observée entre 2007 et 2008.

Des chantiers sont apparus prioritaires ; ils relèvent du niveau national :

- l'harmonisation de l'ensemble des procédures de gestion des ressources humaines, notamment les règles de mobilité, d'avancement et de gestion des carrières,
- la compatibilité et le développement des systèmes d'information,
- les dispositions communes en matière de gestion budgétaire et comptable.

- La troisième phase, prévue dans les départements en février – mars 2009, doit examiner comment sont mises en œuvre les politiques publiques, et apprécier la visibilité et le dialogue avec les partenaires.

Parallèlement, le Conseil général a examiné, lors de la création des DDEA et des futures DDT, le devenir des missions d'ingénierie publique traditionnelle assurées par les agents du ministère de l'agriculture et de la pêche, missions qui doivent disparaître en application de la RGPP. Ce travail sera poursuivi en 2009.

Ingénierie d'appui territorial (IAT)

Annoncée, lors du premier Conseil de modernisation des politiques publiques réuni le 12 décembre 2007, sous la présidence du Président de la République, la fin prochaine de l'ingénierie publique concurrentielle modifie radicalement les données des missions d'ingénierie publique classique assurées par les agents du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Le Conseil général a produit un document d'orientation sur l'évolution de l'expertise technique dans les services déconcentrés du ministère chargé de l'agriculture. Il met en avant les domaines nouveaux d'ingénierie d'appui territorial où les services seraient de plus en plus sollicités ; il insiste aussi sur la nécessité de maintenir le niveau d'expertise initial. Ce travail est le fruit de réflexions internes et d'une concertation avec des responsables du Conseil général de l'environnement et du développement durable, ainsi que du ministère chargé de l'environnement.

Création des DREAL

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Ces nouvelles directions régionales regroupent les DRIRE (*Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement*), DIREN (*Direction régionale de l'environnement*) et DRE (*Direction régionale de l'équipement*). Les DREAL sont pilotées par le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ; toutefois, le ministère de l'agriculture et de la pêche est impliqué en raison de ses actions dans le domaine de la protection de la nature, de la politique de l'eau, et de la gestion de certains risques naturels.

Le Conseil général a été sollicité pour participer au comité de pilotage relatif à cette création. Il a également participé au groupe de travail sur la gestion des ressources humaines, chargé d'harmoniser des règles de gestion interministérielle des agents issus antérieurement des ministères de l'équipement, de l'industrie et de l'agriculture.

Création des DRAAF et des DDPP ou DDCSPP

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Direction départementale de protection des populations et/ou de la cohésion sociale

Le Conseil général a tout particulièrement investi ce sujet par un travail d'étude et de réflexion sur les différentes options de la gouvernance sanitaire et alimentaire du fait de la nouvelle et très forte place du thème de l'alimentation dans cette réforme.

Réorganisation des organismes à caractère public : agences, offices, haras nationaux

Création de France-Agri-Mer et de l'Agence de services et de paiement

France-Agri-Mer est le résultat du regroupement des cinq offices agricoles en une seule et même entité. *L'Agence de services et de paiement* (ASP) résulte de la fusion de l'Agence unique de paiement (AUP) et du CNASEA (*Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles*).

Dans le cadre de ces regroupement et fusion, le Conseil général a procédé à des audits d'agrément provisoire de ces organismes au titre de leur fonction de payeurs de fonds communautaires.

Le Conseil général a également participé à l'élaboration des mesures d'accompagnement de la répartition des effectifs entre l'*Office national interprofessionnel des grandes cultures* (ONIGC) et l'Agence unique de paiement avant leur regroupement ou leur fusion respectifs.

D'autre part, il a effectué une mission d'expertise de l'*Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer* (ODEADOM). Cet Office garde son indépendance mais il doit être impérativement réformé.

Politique publique du cheval et réorganisation des Haras nationaux

À la suite des audits dont les conclusions ont été rendues en 2007, le Conseil général a effectué deux missions relatives à la réorganisation des Haras nationaux, et à la politique publique du cheval. Elles ont abouti à des recommandations concernant le rôle du secteur public dans cette filière.

Restructuration des Chambres d'agriculture

En 2008, le Conseil général a travaillé sur cette question avec des missions conduites selon quatre approches différentes :

- **en Savoie** : intégration plus ou moins complète des organisations professionnelles agricoles autour de la Chambre d'agriculture ou bien au contraire séparation nette entre services gratuits [pour le bénéficiaire] et services payants ;
- **en Bretagne** : mutualisation entre la Chambre régionale d'agriculture et les quatre Chambres départementales de cette région ;
- **en Rhône-Alpes** : mise en réseau avec mutualisation progressive des connaissances et des données de la Chambre régionale d'agriculture avec les huit Chambres d'agriculture départementales de la région ;
- **en Franche Comté** : expertise sur la possibilité d'une fusion de la Chambre d'agriculture du Territoire de Belfort avec la celle d'un département voisin, Doubs ou Haute-Saône.

Parallèlement, en 2008, la mission permanente d'inspection générale et d'audit du Conseil général a poursuivi son programme d'audit du fonctionnement des organismes consulaires. En priorité, ses analyses ont porté sur la qualité des orientations stratégiques des Chambres d'agriculture et sur leur implication dans la mutualisation interdépartementale ou régionale. Quatre chambres départementales et trois chambres régionales ont été auditées à ce titre.

RGPP relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

À la suite de diverses comparaisons internationales, notamment le classement de Shanghai, dont les résultats peuvent apparaître sévères pour notre enseignement supérieur, le gouvernement s'est engagé dans une forte restructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

L'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'agriculture et de la pêche, ainsi que la recherche agronomique et vétérinaire ne restent évidemment pas à l'écart de ce vaste mouvement de réforme de l'État.

À ce titre, le Conseil général a été très fortement impliqué dans les restructurations en cours (accompagnement à la mise en place des grands pôles et des grands établissements ; conseils scientifiques ; expertise des contrats d'objectif ; participation au conseil d'administration) concernant plusieurs établissements d'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Ces établissements sont ParisTech, AgroParisTech, AgroCampusOuest, Montpellier SupAgro, ISTVE Dijon (*Institut des sciences et technologies du vivant et de l'environnement*), ESTIVE Lyon-Clermont, Grand établissement à Nantes (*en cours de création*).

Le Conseil général a aussi participé à des missions relatives à l'*Institut d'études supérieures d'industries et d'économie laitières* (IESIEL) à Rennes, le pôle de compétitivité de la filière équine à Dozulé, le *Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences* (GEVES) à Angers, le nouveau cursus des études vétérinaires dans les Écoles nationales vétérinaires (ENV).



Réalisation d'analyses en laboratoire

L'activité 2008 du Conseil général a également porté sur le rapprochement entre l'enseignement supérieur et la recherche avec :

- une mission concernant l'implantation d'AgroParisTech sur le site du plateau de Saclay pour la constitution d'un grand pôle scientifique mondial ;
- une mission relative à la construction d'un futur pôle d'excellence vétérinaire sur le site de l'ENV d'Alfort (ancrage entre sciences agronomiques, productions animales et sciences cliniques médicales) ;
- une mission destinée à rapprocher l'enseignement supérieur agricole de la recherche agronomique et vétérinaire : AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), INRA (Institut national de la recherche agronomique), CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), ainsi que des pôles régionaux ; mission dont la conclusion recommande de mettre en place un consortium de coopération scientifique pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le développement durable.



Au titre de l'enseignement supérieur dépendant du ministère de l'agriculture et de la pêche, le Conseil général a participé à l'opération « pass pour le sup », opération destinée à permettre, par le tutorat, à des élèves méritants de l'enseignement secondaire agricole d'effectuer des études supérieures longues.

Dans le domaine de la recherche, le Conseil général a procédé à l'audition des directions de l'administration centrale du ministère de l'agriculture et de la pêche sur leurs rapports avec les organismes de recherche publique quels qu'ils soient.

Il ressort de cette audition que ces directions n'ont pas réellement de stratégie scientifique élaborée et qu'il faudrait corriger cet état de fait.



Étude de l'implantation d'AgroParisTech sur le plateau de Saclay dans la zone couverte par l'opération d'intérêt national



Maquette après restructuration de l'École vétérinaire d'Alfort

Opération « Pass pour le sup »

Cette action est destinée à favoriser l'accès des jeunes à l'enseignement supérieur alors que trop peu d'entre eux, notamment issus de milieux modestes, suivent des études supérieures longues.

Ceux qui viennent de l'enseignement technique agricole ne représentent qu'environ 4 % des étudiants de l'enseignement supérieur agricole et vétérinaire.

Par ailleurs, un certain nombre d'entreprises sont à la recherche de nouveaux talents issus de parcours diversifiés.

Le principe de l'opération consiste à faire « tutorer » un jeune par une entreprise pour lui permettre d'aller dans l'enseignement supérieur avec, par la suite, la possibilité d'embauche.

Le ministère de l'agriculture et de la pêche en partenariat avec six grandes entreprises (Danone, Casino, Nestlé, L'Oréal, Suez environnement et Sodial) a donc créé ce tutorat pour accompagner la réussite des meilleurs élèves de l'enseignement technique agricole.

Les Chambres d'agriculture ont rejoint l'opération et d'autres entreprises sont sollicitées.

Le 12 novembre 2008, l'évènement « rentrée des tuteurs » présidé par Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche, a réuni au ministère les 80 couples tuteurs - étudiants constitués pour la première année de fonctionnement de cette opération.

En 2008, le Conseil général a co-organisé avec AgroParisTech (ENGREF : *École nationale du génie rural, des eaux et des forêts*) un séminaire sur le bilan des 25 ans de formation complémentaire par la recherche (FCPR).

Séminaire sur la formation complémentaire par la recherche FCPR

Après « 25 ans » : bilan, voies d'amélioration et perspectives.

Le dispositif de la FCPR a démarré officiellement en 1981 à l'ENGREF et en 1987 à l'ENESAD (*École nationale d'enseignement supérieur agronomique de Dijon*) ; plus de 150 ingénieurs se sont engagés dans cette voie ; dans un premier temps, ceci représentait moins de 10 % des promotions ; au cours des dernières années, le taux atteint environ 20 % .

La grande majorité des thèses démarre en sortie d'école. Deux faiblesses ont été notées : peu de thèses dans les meilleurs laboratoires à l'étranger (Amérique du Nord et Europe de l'Ouest plus spécialement) ou au sein de groupes privés.

Actuellement, on compte plus de 200 ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts titulaires du doctorat ainsi que plus de 50 inspecteurs de la santé publique vétérinaire, par ailleurs une quarantaine d'IGREF sont titulaires de l'*habilitation à diriger des recherches* (HDR).

Dans les conclusions du séminaire qui a réuni une centaine de participants, le vice-président du Conseil général a repris les objectifs de la FCPR et a insisté sur quelques points essentiels :

- accorder une large priorité à l'excellence scientifique ;
- accorder une attention particulière aux projets originaux, porteurs d'innovation ou d'appropriation de champs nouveaux ;
- remettre l'approche internationale au cœur du dispositif, notamment avec des séjours longs dans les meilleurs laboratoires du monde ou des thèses sous doubles tutelles ;
- sans refuser les thèses disciplinaires, faire émerger des thèses pluridisciplinaires ayant une forte composante en sciences humaines et sociétales ; ceci constituerait une évolution positive ;
- préserver, dans le cadre de la fusion avec le corps des ingénieurs des ponts et chaussées, les taux actuels (20-25 %) pour la FCPR qui a toute sa place dans la formation des IGREF.

RGPP et accompagnement

Orientation et suivi des agents

Toutes ces réformes entraînent de profonds changements dont les premiers acteurs sont les agents eux-mêmes.

Le Conseil général a donc adapté ses activités d'orientation et de suivi à ces nouveaux périmètres en accompagnant les agents du ministère de l'agriculture et de la pêche dans leur réflexion et en les incitant à se poser les bonnes questions pour construire ou réorienter leurs parcours professionnels. Ses efforts ont, en premier lieu, concerné les viviers de futurs responsables de services, et les agents « impactés » par les réformes en particulier des responsables non reconduits.

Les IGIR et IGVR (ingénieurs et inspecteurs chargés d'inspection interrégionale), ainsi que les IGOS (ingénieurs et inspecteurs généraux chargés d'orientation et de suivi) suivent ainsi 8000 agents de catégorie A et A⁺.

Lors de la convention du management des cadres du ministère de l'agriculture et de la pêche à Arles, le ministre a annoncé le 17 octobre 2008 sa décision d'étendre ce suivi à tous les agents du ministère à travers un réseau d'appui individualisé aux parcours professionnels, rattaché au Secrétariat général, en s'appuyant sur l'expérience du Conseil général et en fusionnant les trois réseaux des IGIR, IGVR et IGOS.

Environ 20 000 agents devraient ainsi bénéficier de ce suivi à partir de 2009. Compte tenu des spécificités de leur métier, les enseignants ne seront pas couverts par ce dispositif, sauf ceux qui souhaiteraient opérer une reconversion professionnelle.

Activités relatives aux adaptations à un nouvel environnement

Au cours de l'année 2008, le Conseil général a été sollicité, pour ses compétences d'inspection, de conseil, d'expertise et d'évaluation des politiques publiques, dans plusieurs domaines agricoles, forestiers... qui ont à s'adapter à de nouvelles conditions économiques, sociales, environnementales. Cette thématique transversale traite notamment des problématiques de certaines filières agricoles, du secteur phytosanitaire, du changement climatique, de la gestion durable de la forêt, de la gestion de l'eau, de la qualité des milieux, et de l'équilibre des territoires.



Fruits et légumes sur le marché

Les filières agricoles

En 2008, le Conseil général, dans un groupe de travail sur l'application du droit de la concurrence dans les secteurs agricole et agro-alimentaire, a concentré spécifiquement son action sur l'organisation des filières agricoles notamment les produits laitiers, les fruits et légumes. Ses travaux ont abouti à des applications qui ont été prises en compte lors des *Assises de l'agriculture*, et qui ont fait l'objet de propositions sur la « gouvernance des filières » dans la politique agricole, propositions qui ont été transmises à l'Union européenne.

Il a également examiné particulièrement la filière viticole et un plan quinquennal de modernisation de la viticulture française. Ces travaux ont abouti à un avis délibéré.

Le secteur phytosanitaire

À la suite du *Grenelle de l'environnement*, dans l'optique de la durabilité des pratiques agricoles, la France s'est fixée comme objectif de réduire de moitié l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) d'ici à dix ans et de supprimer progressivement les molécules les plus dangereuses.

Le ministre a établi un plan d'action ECOPHYTO 2018 pour atteindre cet objectif de réduction accompagné de la suppression dans les meilleurs délais de 53 molécules les plus dangereuses (dont 30 avant la fin 2008).

Le Conseil général a participé en 2008 à ce plan en y apportant sa contribution selon plusieurs approches :

- l'étude des bonnes pratiques agricoles économes en produits phytosanitaires notamment dans les Antilles françaises,
- la mise en place d'une gestion des terres polluées par les produits phytosanitaires en Martinique,

Avis délibéré du Conseil général sur le marché des vins

Concernant l'organisation commune de marché :

- libéralisation des plantations pour toutes les zones productrices de vins sans IGP (Indication géographique protégée) ;
- simplification de la mesure arrachage ;
- non-attribution de droit à paiement unique aux surfaces plantées en vignes ;
- affectation des crédits transférés par l'Union européenne au renforcement de la compétitivité des entreprises ;
- assouplissement des pratiques œnologiques et possibilité de confier aux interprofessions une mission destinée à mettre en place un contrôle de premier niveau des règles de qualité.

Concernant la préparation du plan de modernisation de la viticulture française :

- instaurer une instance nationale unique de gouvernance fixant les orientations stratégiques et assurant la cohérence des politiques conduites dans les bassins viticoles ;
- transformer, à terme, des conseils de bassins en interprofessions de bassins ;
- assurer la compétitivité des entreprises (réduction des coûts de production, regroupement des structures de vinification, incitation à des stratégies commerciales concertées...) ;
- renforcer la cohérence des actions de recherche - développement par :
 - un pilotage national de l'orientation des travaux de recherche-développement,
 - une organisation en réseau des pôles régionaux de recherche - développement permettant de prendre en compte les problèmes spécifiques des bassins viticoles,
 - une amélioration du transfert des acquis de la recherche.

- favoriser l'appropriation par le monde agricole de la directive européenne cadre sur l'eau (directive ayant comme cible principale le classement des masses d'eau *via* le paramètre phytosanitaire) par une mobilisation au niveau de la formation des principaux acteurs, par une orientation de la recherche et du développement sur ce domaine, et par une communication renforcée ;
- encourager le respect de l'environnement par les exploitations agricoles avec en particulier l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires.



Forêt de Fontainebleau

Le changement climatique

Ce phénomène, reconnu mondialement, est devenu l'enjeu majeur pour l'avenir de la planète. Il n'est pas sans conséquences pour la nature et l'activité humaine présente et future. Le Conseil général a abordé ce sujet sous deux aspects.

Impacts des activités humaines sur le climat et la nature

Le Conseil général a porté son attention et ses travaux sur les économies d'énergie et la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) en travaillant sur le traitement des effluents d'élevage, sur la biomasse et la chimie verte, sur l'autonomie et les performances énergétiques des exploitations agricoles et sur les biocarburants.

Un groupe permanent de travail du Conseil général est dédié au développement durable ; il s'intéresse en particulier aux gaz à effet de serre dans les bilans carbone du ministère.

Impacts du climat sur la nature et les activités humaines

Le Conseil général a édité en 2008 un numéro spécial, consacré aux maladies et risques sanitaires émergents qui sont pour certains liés au changement climatique.

Il a également examiné les conséquences du changement climatique sur la forêt en envisageant deux risques majeurs : l'incendie et la tempête. Pour ce faire, il a cherché et échangé des informations, particulièrement avec Météo France, sur les données concernant le changement climatique.

Le Conseil général a participé en 2008 à une mission interministérielle qui a abouti à des propositions sur la réglementation et les moyens de la défense des forêts contre l'incendie à l'horizon 2030-2050.

La tempête « Klaus » qui a frappé en janvier 2009 conduira le Conseil général à faire dès 2009 des propositions sur la problématique des chablis et celle du reboisement durable.

La gestion de la forêt

Les quatre axes de la politique forestière en France sont :

- valoriser la forêt, source de croissance et d'emplois,
- conforter la gestion durable des forêts,
- développer la valorisation de la biomasse forestière,
- se mobiliser dans les démarches internationales et communautaires concernant la forêt.

Valoriser la forêt et la biomasse forestière

Le Conseil général s'est impliqué depuis plusieurs années sur ce sujet. En effet, il a produit en 2007 un rapport intitulé « *pour mobiliser la ressource de la forêt française* ». Ce document traite de l'insuffisance de l'exploitation de la forêt française au regard de sa production.

Ce rapport a été présenté fin 2007 au ministre, ainsi qu'au Conseil supérieur de la forêt, au Grenelle de l'environnement, et aux Assises de la forêt. Très logiquement, le Conseil général a poursuivi en 2008 ses travaux relatifs à la thématique « *mesures pour une récolte forestière accrue* » développée dans le rapport de 2007.

L'objectif affiché par l'Europe de 20 % (en fait, 23 % pour la France) d'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique 2020 rend *indispensable* le recours au bois énergie que ce soit sous forme de bois de chauffage, de plaquettes, ou de biocarburants de seconde génération.

Les conclusions de l'étude du Conseil général, sur l'insuffisante exploitation de la forêt française, ont été présentées lors des Assises de la forêt. Elles ont contribué à la fixation des objectifs, certes très ambitieux mais néanmoins possibles, retenus par le Grenelle de l'environnement d'une augmentation du prélèvement de bois de 12 millions de m³ en 2012 et de 20 millions de m³ en 2020, à ajouter à l'actuel prélèvement de l'ordre de 60 millions de m³/an.

Ces travaux ont permis d'affiner les mesures pour remédier à cette sous-exploitation de la forêt française :

- changer les pratiques et l'organisation de la filière,
- modifier les orientations régionales forestières pour tenir compte du changement climatique,
- étudier le développement du bois énergie,
- améliorer les conditions de travail en forêt et la formation professionnelle sur les métiers de la forêt et du bois,
- tenir compte de la volonté affichée par certaines collectivités de soutenir le secteur forestier,
- examiner la fiscalité et la réglementation dans le but d'alléger les contraintes administratives.

Le Conseil général a produit en 2008 un rapport intitulé « *le transport du bois et sa logistique* » qui concourt également aux réflexions sur la mobilisation du bois.

Cette importante thématique de meilleure valorisation de la forêt a d'ailleurs fait l'objet, fin décembre, d'une mission confiée par le Président de la République à l'ancien Ministre de l'agriculture Jean Puech. Cette mission doit proposer des mesures pour mobiliser la ressource et développer l'offre de bois en France. Les objectifs de cette mission sont très convergents avec ceux du rapport de 2007, et avec les travaux effectués en 2008 par le Conseil général. Le président de la section « nature, forêt, paysage » est rapporteur de cette mission qui se déroulera début 2009.

Conforter la gestion durable de la forêt

Dans cette thématique, le Conseil général a mené en 2008 une réflexion prospective sur la forêt française aux horizons 2050 et 2100 selon cinq scénarios possibles mais contrastés. Ce travail tient compte du changement climatique, de la mobilisation potentielle de la ressource forestière et de la ressource énergétique.

Dans le cadre de l'aménagement et du développement durable des territoires, le Conseil général s'est intéressé à la place de la forêt dans la politique agricole et forestière en zone de montagne ainsi que sa place avec l'agriculture dans l'équilibre des territoires face à l'étalement urbain. À ce titre, il a participé en 2008 à une évaluation *ex post* du programme européen de développement rural national (PDRN) 2000-2006 pour les zones défavorisées et la sylviculture.

Enfin toujours en vue d'une gestion durable, le Conseil général a relevé l'absence de travaux de prospective et d'évaluation dans le secteur du tourisme rural et forestier qui est toutefois porteur d'avenir.

Prospective forestière aux horizons 2050 et 2100

Le Conseil général a mené une réflexion prospective sur la forêt française aux horizons 2050 et 2100. Ce travail s'appuie, entre autres, sur les travaux relatifs au changement climatique, sur la mobilisation de la ressource forestière, et sur la ressource énergétique.

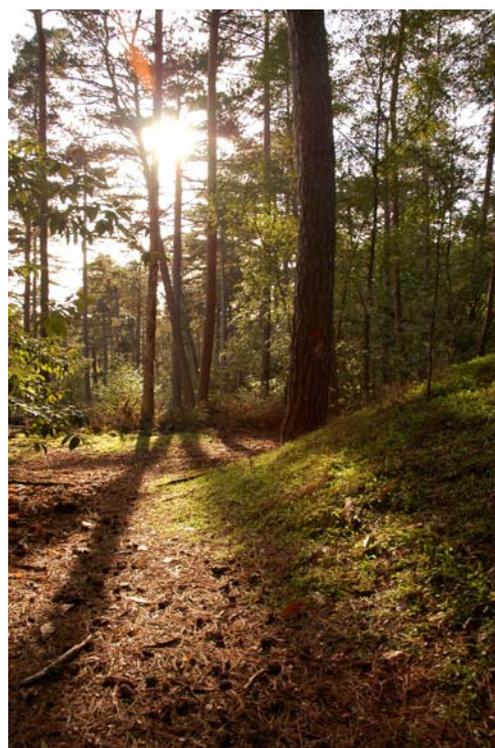
Cinq scénarios possibles et contrastés d'évolution de la forêt, de ses produits et de ses services sont décrits :

- tout pour l'énergie ;
- tout pour le développement durable ;
- tout pour l'alimentation ;
- concurrence alimentation-énergie ;
- friches forestières.

Quelques constantes ressortent en termes de stratégie de filière et de politique forestière. Les travaux de régénération des forêts devront être importants, par anticipation ou par nécessité. Les documents d'aménagement et la réglementation foncière joueront un rôle majeur dans l'allocation des sols. La recherche aura un rôle important pour la sauvegarde de la biodiversité et la mise au point des matériels forestiers nécessaires.

Les incertitudes sont fortes sur l'évolution du secteur industriel. La priorité que la demande sociale accordera à la mobilisation de la ressource et à la protection de la forêt apparaît contrastée. Les coûts économiques et environnementaux qui résulteraient d'un désintérêt du corps social et des pouvoirs publics seraient alors, à terme, accrus.

Enfin, la plus grande sensibilité des forêts au risque d'incendie liée au changement climatique conduit à proposer de prendre dès maintenant des mesures de précaution au niveau des plans d'urbanisme : forêts et urbanisme n'obéissent-ils pas à des politiques de long terme ?



Se mobiliser dans les démarches internationales et communautaires concernant la forêt

Le Conseil général a mis en place, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, une veille permanente sur l'évolution de l'actualité européenne dans le domaine forestier.

Il s'est en particulier intéressé au projet de règlement européen FLEGT (application des réglementations forestières dans la gouvernance et les échanges commerciaux) ainsi qu'aux conférences européennes et internationales sur la protection des forêts.

Gestion de l'eau

Afin de contribuer à la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau de 2000, de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, et du Grenelle de l'environnement de 2007, le Conseil général a travaillé sur la problématique agriculture - environnement dans le domaine de la ressource en eau. Cette question est primordiale puisqu'en période d'étiage, l'irrigation utilise en moyenne 80 % de la ressource.

Le Conseil général a conduit une mission sur les retenues [d'eau] de substitution, leur impact sur les milieux et leur intérêt économique dans deux régions très sensibles : les Charentes et le Marais poitevin.

Il a également étudié les bonnes pratiques d'irrigation dans les bassins versants et il a constaté les difficultés pour obtenir des données sur les consommations réelles d'eau ainsi que la carence en matière de conseil dans ce domaine.

Le Conseil général a expertisé les conditions d'installation des organismes uniques de gestion des autorisations de prélèvement d'eau par bassin versant.

Il a constaté, dans un rapport, le manque de coordination et de liaison dans le domaine de la recherche sur les systèmes d'exploitation moins consommateurs d'eau.

Le Conseil général a recherché les actions favorisant la prise de conscience par les agriculteurs des conséquences de la directive cadre sur l'eau vis à vis de leurs activités quotidiennes ; dans sa conclusion, il indique la nécessité de leur proposer un appui réalisé par les centres techniques agricoles.

Enfin, le Conseil général a effectué une étude sur l'adéquation qualitative et quantitative de l'offre de formation supérieure dans les métiers de l'eau.



Chargement en forêt et transport routier du bois



Irrigation par aspersion



Construction d'une retenue d'eau de substitution

La qualité des milieux

Le niveau de biodiversité d'un milieu est l'un des indicateurs qui permettent d'en mesurer la qualité.

Cette préservation de la biodiversité est un thème de travail pluriannuel pour le Conseil général, répondant ainsi aux objectifs de la *stratégie nationale de la biodiversité* (SNB).

À cette fin, le Conseil général a proposé des améliorations lors de la révision du plan national d'action de l'agriculture vis à vis de la *stratégie nationale de la biodiversité*.

Il s'est appuyé sur de nombreux travaux existants auxquels il a participé (*Assises de l'agriculture, Grenelle de l'environnement*, travaux sur les jachères, évaluation *ex post* du programme européen de développement rural national) et sur l'expertise conduite par l'INRA sur « agriculture et biodiversité ».

Les propositions émises par le Conseil général ont été confrontées à celles d'expert du Muséum national d'histoire naturelle, le but étant que chaque agriculteur se mobilise et s'approprie cette problématique de la biodiversité dans le cadre d'une démarche de développement durable.

Par ailleurs, en 2008 le Conseil général s'est fortement impliqué dans les Rencontres « *animal et société* » organisées par le ministre sur la demande du Président de la République.

La qualité des milieux, c'est aussi **le respect de l'environnement par les exploitations agricoles**.

Dans cette optique, le Conseil général a mené des travaux :

- sur la bonne maîtrise de certains effluents d'élevage par la méthanisation,
- sur la mise en place d'un système d'observation fiable des surfaces en couvert environnemental (les bandes enherbées), contrôle voulu par la réforme de la PAC (Politique agricole commune) en 2007 lors des accords de Luxembourg,
- sur l'impact de la directive responsabilité environnementale, sur la performance énergétique des exploitations agricoles,
- sur la certification environnementale de ces exploitations.

Le Conseil général a également organisé une séance de travail avec les experts de la FAO (Organisation pour l'agriculture et l'alimentation) sur l'impact de l'élevage mondial sur le climat.

Colloque « Risques et expertises : « une question de confiance »

Ce colloque a été organisé conjointement le 20 novembre 2008 par le Conseil général de l'environnement et du développement durable, le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, ainsi que le Conseil général des mines.

Les trois conseils généraux donnent de nombreux avis sur des risques de toute nature et à tout niveau : changement climatique, installations industrielles, érosion de la biodiversité, insalubrité des logements, catastrophes naturelles, accidents de la circulation routière, sécurité sanitaire des aliments, de l'environnement ou du travail...

La question des risques est omniprésente et polymorphe dans nos sociétés.

Elle renvoie à plusieurs registres hétérogènes : la non-maîtrise des conséquences des phénomènes naturels, la difficulté des humains à maîtriser leurs propres créations, l'apparition de maladies infectieuses liées à des causes en partie inconnues, les dommages dus à des modes de consommation ou de production utilisant des produits et services dangereux, la vulnérabilité des systèmes économiques et financiers de par leur dépendance forte aux réseaux de télécommunications, la menace d'être accusé de délits ou de crimes pour des activités dont on ne mesurerait pas les conséquences...

C'est donc *une pluralité de champs d'action où l'expertise s'exerce à « haut risque »*.

Tout d'abord l'hétérogénéité des registres ne facilite pas des approches unifiées : termes, méthodes, procédures, moyens d'y faire face disparates.

Ensuite, les experts publics et privés sont supposés apporter des connaissances et des savoir-faire précis pour aider les décideurs.

Or, plus l'expert est avisé, plus il mesure son ignorance et moins il peut apporter des solutions clefs-en-mains.

De même, si la nature incertaine d'un risque entraîne des mesures de précaution, elle marque également les limites des compétences des experts.

D'où des « *questions de confiance-défi*ance » qui commencent par celles des bénéficiaires et des décideurs vis-à-vis des experts et s'étendent à l'ensemble des relations entre les différents acteurs concernés (donneurs d'ordre, scientifiques, médias, grand public), allant même jusqu'aux partis pris idéologiques.

Telles furent les thématiques abordées dans ce colloque. Les tables rondes ont permis de confronter les avis d'experts et de décideurs mais aussi de personnalités ayant réfléchi aux dimensions philosophiques du risque dans la société actuelle.

Rencontres « animal et société »

Lors de ces rencontres, de nombreuses mesures ont été proposées pour faire progresser le bien-être animal au quotidien, améliorer l'information sur les animaux et leurs besoins, assurer leur bonne adaptation dans la société et le territoire afin de mieux préserver la biodiversité dans le milieu.

Organisées au second trimestre 2008, ces rencontres ont réuni des scientifiques, des responsables de structures de protection animale, des professionnels producteurs ou utilisateurs d'animaux ainsi que des représentants des administrations.

Les débats ont été facilités par la mise en place de trois groupes thématiques : *statut juridique de l'animal*, *l'animal dans la ville*, *animal économie et territoires*, dont les rapporteurs étaient tous membres du Conseil général.

La première des 34 mesures retenues consistera à établir une charte nationale des devoirs de l'homme envers l'animal, à l'exemple de la charte concernant l'éthique en expérimentation animale, validée fin 2008 et à la rédaction de laquelle le Conseil général a également participé.

Une commission nationale chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures a été créée et des missions pour la mise en place de certaines de ces mesures seront confiées au Conseil général en 2009.



Accueil d'une classe d'enfants dans une ferme pédagogique



Police montée en zone urbaine

L'équilibre des territoires

Le thème de la maîtrise de l'étalement urbain, et celui de la protection des espaces agricoles et naturels, parties intégrantes d'une volonté d'équilibre des territoires, ont été abordés par deux missions conjointes avec le Conseil général de l'environnement et du développement durable : l'une sur les relations entre établissements publics fonciers et SAFER (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural), l'autre sur la protection des terres agricoles littorales. Elles font suite au rapport remis en début 2008 sur le bilan de l'application des documents de gestion des espaces agricoles et forestiers et des zones agricoles protégées ainsi qu'à une première mission interministérielle sur l'étalement urbain. Ces missions ont fourni des réflexions utiles au groupe de travail « territoire » des *Assises de l'agriculture*, auquel plusieurs membres du Conseil général ont participé.

Les travaux ont abouti à la co-rédaction d'un certain nombre d'articles du projet de loi Grenelle I pour l'application du *Grenelle de l'environnement*

Le devenir des zones rurales fragiles et des zones de montagne ou défavorisées constitue une autre priorité du Conseil général. Plusieurs de ses membres ont participé au pilotage de l'évaluation *ex post* du PDRN (Programme de développement rural national 2000-2006)

Le Conseil général a aussi travaillé, en 2008, sur le développement local dans plusieurs missions relatives à l'évaluation de l'*Institut national du développement local* ; au bilan de la politique agricole et forestière de la montagne, à la diversification des entreprises agricoles, et à l'évaluation des pôles d'excellence rurale (PER).

Activités relatives à l'alimentation, à la nutrition et aux questions sanitaires

Dans cette thématique, l'objectif du Conseil général a été de répondre aux attentes du ministre de l'agriculture et de la pêche pour développer la dimension de l'alimentation en l'accompagnant d'une évaluation de la politique publique en ce domaine.

En 2008, le Conseil général a favorisé l'échange des réflexions et a établi un lien entre deux types d'activités :

- les missions permanentes et temporaires ;
- les thèmes inscrits dans le programme de travail prévu pour l'année.

Ce programme 2008 portait sur les quatre thèmes suivants :

- le secteur phytosanitaire : harmonisation et articulation des politiques sanitaires dans le domaine animal et végétal ;
- la suffisance alimentaire, l'équilibre alimentaire et la qualité nutritionnelle ;
- la mesure du coût et des performances des décisions sanitaires ;
- la gouvernance sanitaire.

Le secteur phytosanitaire

Le thème de travail retenu pour 2008 « *harmonisation et articulation des politiques sanitaires dans le domaine animal et végétal* » a intégré les apports des missions temporaires effectuées dans ce domaine pour aboutir en fin d'année à une synthèse de plusieurs rapports récents du Conseil général.

Il a fallu analyser les divergences, les convergences et les spécificités de la protection sanitaire dans les domaines animal et végétal pour proposer une harmonisation et une articulation entre ces deux domaines.

Cette analyse a plus particulièrement porté sur les questions suivantes :

- le maintien des compétences scientifiques,
- la délégation de certaines missions dans le domaine végétal (avertissements agricoles),
- le maillage et l'isolement des laboratoires compétents en protection des végétaux,
- la formation des utilisateurs, des distributeurs et des prescripteurs de produits phytosanitaires en comparaison avec ce qui existe dans le domaine vétérinaire,

- l'expérimentation du rapprochement des postes d'inspection à la frontière (PIF - domaine animal) et des points d'entrée communautaire (PEC - domaine végétal),
- l'épidémiosurveillance en matière végétale,
- les obligations du paquet hygiène dans le domaine végétal.

Le pilotage central et les moyens des services déconcentrés n'ont pas été approfondis puisqu'ils étaient traités par la RGPP.

Dans le domaine phytosanitaire en 2008, le Conseil général a travaillé particulièrement sur les éléments issus de la mission Chlordécone aux Antilles, ceux du Comité Ecophyto 2018 créé à la suite du *Grenelle de l'environnement* et ceux de la mission sur la surveillance biologique du territoire.

La présentation du rapport sur la surveillance biologique du territoire a permis de rassembler tous les rapports récents du Conseil général dans le domaine phytosanitaire.

Une note interne a notamment ciblé les problèmes forts et récurrents soulevés par ces rapports ainsi que les propositions faites en matière de gouvernance.

Ce travail commencé en décembre 2008 doit être poursuivi, compte tenu de la diversité des problèmes et de la nécessité d'une synthèse sous la forme d'un avis délibéré du Conseil général.

Il a particulièrement pris en compte les résultats du groupe de travail « phyto-intrants » constitué en 2007 ainsi que les travaux du groupe d'études de l'Observatoire des missions et des métiers (OMM) sur la filière « emploi en santé et protection des végétaux ».



Nouveau piège à chrysomèle dans un champ de maïs

Suffisance alimentaire, équilibre alimentaire et qualité nutritionnelle

Suffisance alimentaire

Ce sujet, enjeu essentiel de l'agriculture mondiale, est également important pour la France. Le Conseil général s'est investi sur la question de la suffisance alimentaire en raison de son lien étroit avec la politique agricole commune, la flambée des prix agricoles en 2007 et d'autres préoccupations telles que celles de l'environnement ou de la sécurité sanitaire.

L'objectif a été d'appréhender les conséquences du développement des cultures industrielles (bioénergies, biomatériaux) sur l'approvisionnement alimentaire aux échelles nationale, européenne et mondiale.

La complexité et l'évolutivité des données au plan mondial justifient de prolonger ce travail sous la forme d'une veille qui sera mise en place en 2009.

Équilibre alimentaire et qualité nutritionnelle

Le programme de travail 2008 du Conseil général indique la forte volonté d'intégrer la dimension de la nutrition aux réflexions sur la politique de l'alimentation. Cette orientation s'est traduite par l'accueil d'un médecin nutritionniste et diabétologue en tant que membre associé de la section « alimentation et santé » du Conseil général.

Les réflexions de l'année 2008 ont porté en priorité sur la place de la viande et des produits laitiers dans l'alimentation des Français, en comparant systématiquement les messages couramment véhiculés avec l'état des connaissances scientifiques en la matière.

Par exemple, cet exercice permet de s'abstraire des courants de pensée relatifs à l'alimentation carnée ; les connaissances actuelles permettent, en effet, de dire que la viande doit garder sa place dans l'alimentation pour sa valeur nutritionnelle et pour sa contribution au maintien de la structuration des repas.

Son exclusion de l'alimentation peut, dans notre culture alimentaire, entraîner des carences notamment en protéines et en fer ; cela oblige à couvrir ces besoins par d'autres apports.

Le Conseil général a étudié l'avis de l'EFSA (Agence européenne de sécurité sanitaire des aliments) sur le rôle des protéines d'origine animale pour la croissance osseuse des jeunes.

Dans le domaine de la nutrition, le Conseil général s'est vu confier une mission sur la distribution de fruits et légumes dans les écoles. Cette opération s'inscrit dans l'application des conclusions du deuxième plan national nutrition santé (PNNS2). L'expérience nationale aura aussi servi de tremplin au programme européen prévu dans l'ensemble des États membres.

Un membre du Conseil général a ainsi apporté son appui en étant chef de projet pour les opérations « *un fruit pour la récré* » et « *un fruit pour les loisirs* » qui ont concerné 70 000 enfants dans 600 écoles de zones défavorisées et 2 000 000 d'enfants dans les centres de loisirs.



Les Français ne consomment pas assez de fruits et pour certains, il s'agit d'une inégalité alimentaire.

Le chantier proposé par Michel Barnier cherche à réduire cette injustice par une distribution immédiate aux enfants.

Ensuite, l'objectif est la reconquête par les jeunes, du goût et du plaisir de manger des fruits : selon le ministre « *Les Français ne consomment pas suffisamment de fruits et de légumes, et cette sous-consommation est particulièrement marquée chez les jeunes et dans les catégories sociales les moins favorisées.*

Il y a là une véritable injustice alimentaire contre laquelle le ministre veut s'engager très concrètement, au-delà des opérations de sensibilisation.

Il souhaite ainsi bâtir avec les collectivités territoriales qui le désirent un ambitieux programme de distribution gratuite de fruits dans le plus grand nombre possible d'écoles maternelles et primaires. »

Le Conseil général a également fait le point sur la qualité des aliments à travers la mission sur l'observatoire de la qualité alimentaire auquel participent l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) et l'INRA.

Par ailleurs, un membre du Conseil général a assuré la présidence de l'organisme de contrôle de l'AOC Camembert en pleine crise d'identité entre le lait cru et le lait ayant subi un traitement de sanitation.

Enfin, le Conseil général a participé à la préparation du colloque ministériel du 23 avril sur l'alimentation.

Le coût et la performance des mesures sanitaires

Ce thème de travail consiste à faire un état des lieux des approches coûts-bénéfices des décisions sanitaires, notamment à travers l'analyse des crises sanitaires les plus récentes. L'objectif est de disposer d'un outil d'aide à la décision intégrant les notions de coût et de performance dans les mesures sanitaires mises en place.

Un groupe de travail du Conseil général s'est attaché à définir une méthode et à dresser l'état de l'art en ce domaine. Pour ce faire, il s'est mis en contact avec l'AFSSA et l'unité métrisk de l'INRA. En effet, cet institut travaille pour bâtir en 2009 une expertise socio-économique en appui à la décision dans la gestion des risques dans les domaines de l'alimentation, de la santé des végétaux, de la santé et du bien-être des animaux.

Le Conseil général participe au comité de pilotage concernant cette question, comité qui associe également des directions du ministère de l'agriculture et de la pêche, le CEMAGREF et l'AFSSA.

Le Conseil général est donc associé de près à ces travaux qui bénéficieront d'une expertise externe et il continuera les réflexions qu'il a entamées sur ce sujet depuis 2007.

La gouvernance sanitaire

L'objectif est d'analyser les critères qui fondent la compétence et l'efficacité des structures chargées de missions et de contrôles sanitaires. L'objectif consiste aussi à étudier s'il existe des spécificités de cette gouvernance par rapport au management des secteurs non-sanitaires.

Les caractéristiques auxquelles doivent répondre les structures compétentes en matière sanitaire sont définies par voie réglementaire (règlement CE n°882/2004), par des recommandations d'organismes intergouvernementaux (OMS : *Organisation mondiale de la santé*, et OIE : *Organisation mondiale de la santé animale*), par des normes (ISO 17 020 relative aux organismes d'inspection).

Un groupe de travail du Conseil général s'est attaché à étudier particulièrement trois thèmes :

- les critères de gouvernance (compétence, indépendance, transparence...),
- les acteurs et leurs liens (délégation, mandat sanitaire, l'évaluation et la gestion du risque),
- les modalités de supervision du dispositif.



Vaches tarentaises en alpage



Brebis en élevage plein air intégral

Ces travaux, qui donnent des éléments d'évaluation du système, feront l'objet en 2009 d'une application à la nouvelle organisation mise en place par la RGPP des services chargés de la sécurité sanitaire du secteur animal et végétal.

Le Conseil général a travaillé sur le thème de la gouvernance sanitaire en élargissant ses travaux à des interventions externes ou à des missions permanentes ou temporaires.

En particulier, il s'est appuyé sur la présentation du directeur général des contrôles de l'agence belge AFSCA (*Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire*), qui a exposé au Conseil général l'historique de l'agence, son organisation, ses missions ainsi que son financement.

Le groupe de travail du Conseil général constitué en 2007 sur la veille sanitaire et le maillage territorial dans les domaines vétérinaire et phytosanitaire, qui avait conduit à la rédaction d'une note interne, a continué de travailler sur ce sujet d'actualité, sujet qui a d'ailleurs fait l'objet, en 2008 à la demande du Président de la République, d'une mission et d'un rapport du Sénateur Guéné sur la profession vétérinaire.

Questions sanitaires

Les épizooties majeures

En 2008, l'Unité d'audit sanitaire (UAS) de la MIGA (Mission permanente d'inspection générale et d'audit) du Conseil général a effectué une mission sur les plans d'urgence contre les épizooties majeures.

La mélamine

La crise de la contamination par la mélamine en 2008 des laits infantiles produits en Chine, et ses développements ont fait l'objet d'un suivi en temps réel.

Il s'agit là d'un exercice d'appui et d'alerte du Conseil général auprès de la DGAI (Direction générale de l'alimentation) qui essaie d'anticiper sur l'évolution de la crise.

Cette méthode se différencie fortement en cela du groupe de travail, constitué en 2007, sur la crise de l'influenza aviaire qui avait produit une analyse et des recommandations *ex post* adressées au ministre.

Une première note sur la crise mélamine sera adressée au ministre début 2009.

Problèmes sanitaires en conchyliculture

Le Conseil général a également été chargé en 2008 d'une mission d'appui sur la mortalité importante des naissains et des jeunes huîtres dans les différents bassins conchylicoles français (lire aussi sur cette question la thématique pêche et aquaculture).

Maladies émergentes

Le Conseil général a publié en 2008 un numéro spécial intitulé *maladies et risques sanitaires émergents* dans lequel il est procédé à une analyse des multiples causes de ce phénomène ainsi que des recommandations pour essayer de mieux le gérer.

Autres risques sanitaires

Par ailleurs, en 2008 un membre du Conseil général a fait une intervention sur *le bioterrorisme et sa prévention dans la chaîne alimentaire* dans un atelier de l'OTAN (*Organisation du traité de l'Atlantique Nord*) lors d'une réunion internationale à Vienne en Autriche.

Audit UAS

Unité d'audit sanitaire

Le Conseil général (MIGA/UAS), sur commande de la Direction générale de l'alimentation (DGA), a effectué un audit sur les plans d'urgence de lutte contre les épizooties majeures. Cet audit engagé en avril 2007 a été prolongé en 2008.

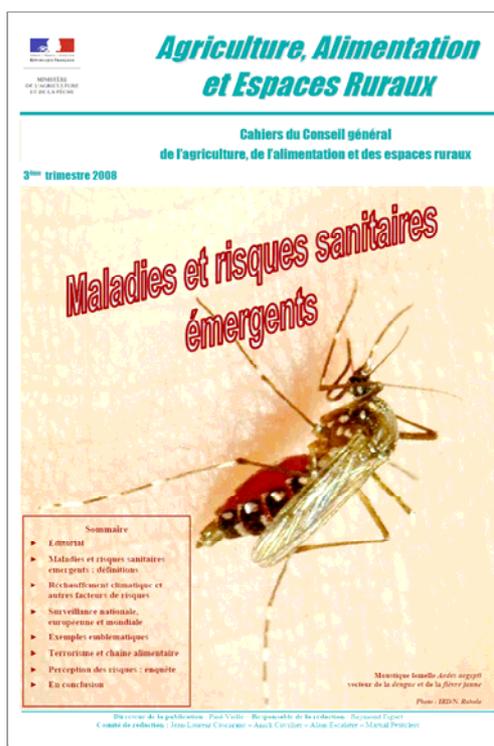
Son rapport qui sera rendu prochainement, est d'une ampleur sans précédent puisqu'il a concerné l'administration centrale ainsi que dix départements représentatifs.

Dans chaque département, l'audit s'est déroulé en deux à trois séquences :

- une concernant la seule Direction départementale des services vétérinaires,
- une deuxième concernant l'ensemble des services et organismes impliqués dans les plans d'urgence,
- enfin dans quatre d'entre eux, un exercice de simulation d'une alerte épizootique permettant d'évaluer la capacité à mobiliser tous les services réunis autour du Centre opérationnel départemental (COD) de la préfecture.

Cet audit a abouti à la production de 35 rapports ainsi que des supports utiles à l'ensemble des services (guide d'auto évaluation, *vade-mecum* pour l'organisation d'un exercice de simulation, diaporamas de présentation).

Les enseignements tirés de cet audit vont permettre à la DGA dans le cadre de sa nouvelle organisation, d'adapter un dispositif clef à un moment où les réformes issues de la RGPP ont un impact sur les périmètres de compétence des services déconcentrés et exigent une révision profonde du cadre et des modalités de l'intervention publique.



Activités dans le cadre de l'Europe et de l'international

Le Conseil général a eu comme préoccupation, tout au long de l'année 2008, de contribuer à la réflexion et à la mise en œuvre de la stratégie d'influence du ministère de l'agriculture et de la pêche à l'international.

Il s'est attaché parallèlement à assurer un suivi de l'actualité européenne et internationale dans le domaine de la sécurité alimentaire, d'une part en s'appuyant sur des contributions d'intervenants extérieurs lors de réunions internes, et d'autre part grâce à la participation de ses membres aux colloques portant sur ce thème.

Le chantier, ouvert en 2007, sur l'observation des pratiques européennes en appui à la conduite des politiques publiques a par ailleurs été poursuivi.

Contribution à la politique d'influence du ministère de l'agriculture et de la pêche à l'international

Le Conseil général a été associé par le ministère de l'agriculture et de la pêche à l'élaboration de sa stratégie à l'international déclinée en enjeux, thématiques et cibles prioritaires ainsi qu'en actions concrètes. Plusieurs de ses membres ont d'ailleurs contribué à mettre en œuvre ces actions.

Mobilisation de l'expertise

Le Conseil général a apporté son appui à l'amélioration de la connaissance de l'expertise disponible, à la coordination, à la valorisation et à l'animation du réseau d'experts.

Base de données des compétences du Conseil général à l'international

Les travaux conduits par un groupe de travail ont permis de créer une base de données, mise à jour en continu, offrant une meilleure visibilité du vivier d'expertise mobilisable au sein du Conseil général.

Une trentaine de membres étaient déjà enregistrés fin 2008 dans cette base.

Suivi des agents à l'international, participation à l'animation du réseau et à la mobilisation de l'expertise

La mission du Conseil général de suivi des agents à l'international, menée en coordination avec l'*Inspection générale de la coopération internationale* (IGCI) placée auprès de la DGPAAT (Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires), a donné lieu à la rédaction d'un rapport sur le positionnement des agents du ministère à l'étranger.

Ce rapport analyse les évolutions en cours et propose des éléments de stratégie pour améliorer l'efficacité du dispositif. Il a été diffusé le 28 août 2008 en appui à la conférence annuelle des réseaux à l'international du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Contribution au fonctionnement de Groupements d'intérêt public (GIP)

Un membre du Conseil général a assuré en 2008 la direction du GIP *Agence pour le développement de la coopération internationale en agriculture* (ADECIA), créé fin 2007 par le ministère de l'agriculture et de la pêche. Puis il en a été nommé président du conseil d'administration courant 2008.

C'est un membre du Conseil général qui assure également la direction du GIP *France vétérinaire internationale* (FVI) dont l'existence a été prorogée pour une durée de trois ans.

Lieux de concertation dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA), et de la santé animale et de la sécurité sanitaire (FVI) entre les différents partenaires français du ministère de l'agriculture et de la pêche qui agissent à l'international, ces groupements fournissent des services et une ingénierie de projets mutualisés favorisant ainsi la présence de l'expertise française à l'étranger.

En outre, le Conseil général assiste ces deux GIP en tant que membre de leur conseil d'administration.

Un membre du Conseil général a également été chargé d'une mission d'appui, en qualité d'adjoint au directeur de l'expertise internationale auprès du GIP *France coopération internationale*, sous tutelle du ministère des affaires étrangères.

Sa mission était de renforcer les capacités d'organisation et de gestion du GIP au regard de sa nouvelle fonction de recrutement et de gestion des experts techniques internationaux notamment du secteur public, et d'assurer par ailleurs la liaison avec l'AFD (Agence française de développement).

Jumelage et coopération

En appui à l'élaboration de la politique d'influence du ministère de l'agriculture et de la pêche, le Conseil général est fortement sollicité pour la mise à disposition de l'expertise de ses membres dans des missions à l'étranger.

Le Conseil général assure ensuite le retour d'expérience des missions réalisées.

Jumelages institutionnels européens

Six membres du Conseil général sont chefs de projet dans des jumelages à long terme dont quatre se sont achevés en 2008 (Pologne, Roumanie, Tunisie : volet vétérinaire et volet santé végétale) et trois autres qui se poursuivent (Maroc : volet vétérinaire et volet santé végétale ; Turquie : volet végétal).

Ces jumelages ont mobilisé en outre l'expertise complémentaire de cinq autres membres.

Deux nouveaux jumelages nécessitant l'expertise du Conseil général ont été attribués à la France en 2008 : un jumelage à court terme en Lettonie avec comme chef de projet un membre du Conseil général, et un autre jumelage à long terme en Égypte où deux membres sont déjà intervenus en tant qu'experts.

Enfin la *Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires* (DIACT) a fait également appel à un expert du Conseil général sur un jumelage en Tunisie.

Coopération bilatérale

La DGAI a sollicité le Conseil général pour conduire plusieurs coopérations bilatérales en 2008.

Pour deux d'entre elles, Bulgarie (qualité et protection des végétaux) et Vietnam (contrôle des produits de la pêche), les actions ont été conduites dans le cadre complémentaire d'un volet d'appui aux autorités nationales déjà piloté antérieurement par le Conseil général.

Une autre mobilisation d'un membre du Conseil général a été demandée en 2008 pour la conduite d'une coopération avec la Lituanie, sur la mise en œuvre des programmes de lutte contre les maladies animales.

Coopération avec le ministère de l'agriculture et de la pêche maritime du Maroc

Depuis plusieurs années, une coopération s'est établie entre le Conseil général et son homologue marocain (CGDA : Conseil général de développement agricole) ainsi que les services de l'Inspection générale des pêches marocaine.

Cette coopération s'est traduite en 2008 par :

- une participation de deux membres du Conseil général au séminaire annuel du CGDA en appui à la réflexion concernant la mise en œuvre du pilier « développement territorial » de la nouvelle politique agricole du Maroc,
- l'organisation d'une visite en France d'une délégation marocaine de l'Inspection des pêches sur l'audit et le contrôle de la pêche.

Expertise et aide au développement

En raison de leur expérience, les membres du Conseil général sont sollicités par différents partenaires pour apporter leur expertise dans des missions d'appui institutionnel à l'international.

Missions d'expertise réalisées

Expertise sur le nouveau projet d'établissement de l'*École inter-États des sciences et médecine vétérinaire* de Dakar (EISMV) avec analyse du projet et de sa stratégie et proposition de recommandations.

Expertise pour la mise en place d'un système d'enquête sur les superficies de culture et les rendements dans la vallée et le delta du Nil pour le compte du ministère de l'agriculture de la République égyptienne.



Delta du Nil (photo satellite Spot)

Expertise sur la réorganisation de l'OMVS (*Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal*) avec diagnostic des sociétés d'exploitation de l'aménagement hydro-électrique et proposition de recommandations.

Diagnostic énergétique de l'Ile de Pâques - Chili par un expert du Conseil général dans le cadre des engagements d'Électricité de France avec l'Ambassade du Chili en faveur du développement durable.

Expertise pour la création de l'université du coton au Burkina Faso en appui à la fondation FARM (Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde).

Expertise dans le secteur hydraulique en Ouzbekistan et au Pakistan.

Mission de formation de forestiers algériens sur la restauration des terrains en montagne.

Missions, en longue durée, d'aide au développement

Dans le cadre des accords OCDE – Club du Sahel (*Organisation de coopération et de développement économique*), et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), mission d'appui du Conseil général pour la conception d'une publication avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Cette publication a pour objectif de mettre en avant les grands défis que devra relever la région pour sortir de sa difficile situation actuelle (voir encadré ci-contre).

Expertise et sécurité alimentaire

Le Conseil général, dans le contexte de l'actualité sur les crises alimentaires qui ont replacé l'agriculture et l'alimentation au cœur des enjeux internationaux, a inscrit cette thématique dans ses réunions de travail avec des sujets concernant :

- les clés de compréhension du rapport 2008 de la Banque mondiale ;
- le rôle de l'Institut international du froid face aux enjeux alimentaires et environnementaux ;
- le programme d'activités du GIP IFRAI (Initiative française pour la recherche agronomique) autour du rapprochement de l'action internationale de l'INRA et du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) ;
- les analyses de politiques agricoles de l'OCDE ;
- les appuis au financement des ONG dans l'aide publique au développement.



OMVS (*Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal*): panneau d'information vers la frontière sénégal-maurétanienne

Mission avec l'OCDE

Le Conseil général, en liaison avec l'OCDE (*Organisation de coopération et de développement économique*), a confié à l'un de ses membres une mission de long terme en 2007-2008, au bénéfice du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO).

Cette mission avait pour objet de participer à la conception d'un document, prévu pour paraître régulièrement, et défini dans le cadre d'un travail avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le premier document est en cours de publication dans les collections de l'OCDE et il est consultable sur le site :

www.oecd.org/csao/rapport-ao.

Consacré pour l'essentiel aux ressources pour le développement, ce document présente une analyse des différentes formes de capital, (naturel, social, économique, culturel et humain) dans cette région de l'Afrique.

Complété par des interviews de six personnalités régionales, il permet à la fois de donner une image originale de cette région et de mettre en avant les grands défis qu'elle devra relever pour sortir des difficultés de sa situation actuelle.

A partir de ce premier essai, le CSAO et la CEDEAO prévoient d'utiliser ce support pour animer le débat.

Ils doivent, après s'être prononcés sur la poursuite de cette publication, choisir le mode de réalisation et le thème d'un prochain document conjoint.

Une mission d'expertise lui a été confiée en fin d'année en vue d'une proposition de contribution en faveur de la sécurité alimentaire en Haïti.

L'observatoire permanent des pratiques agricoles en Europe

En appui aux réflexions sur la conduite des politiques publiques, le Conseil général a initié en 2007 une analyse comparative du **périmètre de compétence des ministères** en charge de l'agriculture dans les pays de l'Union européenne et des modes de gouvernance des politiques publiques.

Un groupe interne du Conseil général appelé *Euroforêt* a continué en 2008 d'exercer une veille sur l'évolution de l'**actualité européenne dans le domaine forestier**.

L'action 2007 a également été prolongée par une veille sur la modernisation de la gestion publique en 2008.

Une réunion de concertation s'est tenue avec les attachés agricoles concernés suivie de l'envoi d'un questionnaire. Les résultats obtenus ne mettent pas en évidence de changements par rapport aux éléments de 2007.

Plusieurs études ont été effectuées en 2008 par le Conseil général à la demande du ministère de l'agriculture et de la pêche :

- une étude de comparaison des **systèmes éducatifs agricoles** au sein de l'Union européenne qui a permis de faire un état des lieux des dispositifs de formation dans les 27 pays de la Communauté ;
- une étude de comparaison des **aides à l'installation** dans les autres États membres qui a permis d'évaluer l'efficacité des aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs dans l'Union ;
- une étude sur l'implication des **régions européennes dans le développement rural** qui a permis de disposer d'une vision plus précise du rôle des régions en matière de politique agricole et de développement au sein de l'Union ;
- une étude comparative des politiques relatives à l'**agriculture biologique** en Allemagne, Espagne et Italie par rapport à la politique de la France dans ce domaine.



Le groupe *Euroforêt* assure une veille sur l'actualité forestière européenne (photo : forêt finlandaise)

Développement rural et régions étude comparative en Europe

L'étude sur le rôle des régions dans la mise en œuvre du deuxième pilier de la politique agricole commune (financement par le FEADER : *Fonds européen agricole pour le développement rural*) a été conduite par le Conseil général dans quatre pays de l'Union européenne, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, à structures fédérales ou quasi-fédérales, ainsi qu'en Pologne.

Sans surprise, les pays à structures fédérales ont choisi de présenter des programmes régionaux de développement rural, (14 en Allemagne, 17 en Espagne et 21 en Italie). Dans ces pays la politique agricole est en effet une compétence partagée entre l'État et les régions.

L'État garde un rôle important pour la définition des orientations stratégiques et apporte un cofinancement, sur un programme national de mesures reprises par toutes les régions en Allemagne et en Espagne, ou de façon indifférenciée sur toutes les mesures des programmes régionaux en Italie.

Les régions gèrent entièrement les programmes et les moyens en personnels sont totalement sous leur autorité.

La Pologne reste un pays centralisé pour la politique agricole ; il semble toutefois engagé dans la voie de la régionalisation, puisque les fonds de cohésion sont gérés par les régions.

L'étude conclut que la régionalisation du FEADER en 2013 pourrait être envisagée en France, ce qui supposerait notamment :

- la création d'une structure de co-gestion État-Régions,
- la mise en place d'une structure de concertation avec la profession agricole au niveau régional (qui prendrait le pas sur les CDOA : Commission départementale d'orientation agricole),
- un transfert de moyens de l'État aux régions.

Activités relatives à la pêche et à l'aquaculture

Depuis plusieurs années, le Conseil général a apporté un appui croissant à la gestion du secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture à la demande du ministère de l'agriculture et de la pêche ou d'autres ministères en particulier le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

À la suite des grandes difficultés que le secteur des pêches maritimes a connues en 2006 et 2007, le Ministre Michel Barnier a lancé en 2008 un Plan pour une pêche durable et responsable (PPDR), qui fait suite au Plan de sauvetage et de restructuration (PSR) de la pêche.

Extrait du discours de Michel Barnier
Ministre de l'agriculture et de la pêche
aux préfets le mardi 9 septembre 2008

« S'agissant du secteur des pêches maritimes, comme vous le savez, **un plan pour une pêche durable et responsable**, composé de 15 mesures, a été présenté le 16 janvier dernier par le Président de la République.

Ce plan d'un montant de 310 millions d'euros a fait l'objet d'une accélération puisque nous le mettons en œuvre sur deux ans au lieu de trois.

Ce plan répond aux difficultés économiques des entreprises de pêche suite à la hausse du prix du gazole mais permet également de moderniser et de redonner un avenir à la pêche française. »

Ce plan comporte un certain nombre de mesures, pour l'étude et la mise en œuvre desquelles le Conseil général a été très sollicité.

En 2008, les travaux effectués dans ce domaine par le Conseil général ont donné lieu à une douzaine de rapports, couvrant les thématiques suivantes :

- la gouvernance du secteur,
 - l'organisation économique,
 - l'organisation professionnelle et sociale,
 - la recherche et la formation,
 - le développement de l'aquaculture
- indiqué comme une des priorités lors de la présidence française de l'Union européenne.

Le Conseil général a également engagé et finalisé un travail de réflexion prospective sur l'avenir des pêches et de l'aquaculture à l'horizon 2025.

Cette réflexion a été approfondie dans un groupe de projet élargi à des participations extérieures (administrations, institutions de recherche, organisations de producteurs) selon **trois scénarios**.

- Le premier scénario de *libéralisation et de banalisation de l'activité* se traduit par une forte régression de l'activité en confrontation avec le développement sur les mêmes territoires d'autres activités économiques comme le tourisme, la plaisance ou l'urbanisation

Dans ce scénario, seuls les segments les plus fortement organisés, et souvent plus « *capitalistiques* » survivront, à l'exception de quelques productions de niche.

- Le deuxième scénario est celui de la *réconciliation entre les producteurs devenus sentinelles de l'environnement, les consommateurs acceptant des prix plus élevés pour des produits de qualité et les citoyens inscrivant ces activités dans l'idée d'une gestion durable des territoires*.

Ce scénario permet l'émergence d'un marché porteur pour les produits frais avec une cohabitation harmonieuse entre les différents acteurs économiques et sociétaux et les différents usages du littoral mais il nécessite une bonne organisation, un financement et une volonté politique pour sa réussite.

- Enfin, le troisième scénario de *crise* est la prolongation de la tendance actuelle.

Dans ce scénario, les conflits d'usage s'accroissent ce qui amène la régression quasi généralisée du secteur, seules quelques grandes entreprises piscicoles et la petite pêche côtière résistent.

L'aval de la filière, qui bénéficie d'un marché porteur, peut très bien se passer de la pêche et de l'aquaculture française. C'est donc un enjeu fort que de réussir à renouer des liens stratégiques, territoriaux sur la production « en frais », ou nationaux sur la qualité avec les distributeurs.

Dans tous les scénarios, la nécessité d'un effort important de formation, de recherche, d'assistance technique et économique et d'organisation de la filière est soulignée.

Cet effort doit s'inscrire dans une nouvelle stratégie à moyen et long terme, tant de la part de l'État que de la part des collectivités locales et des professionnels.

Le Conseil général a également participé à une mission sur l'évolution de la gestion des pêches maritimes françaises, en appui à Paul Roncière, Conseiller d'État.

Le rapport traite trois aspects :

- réforme de l'organisation professionnelle,
- droits à produire,
- contrôle des pêches.

Concernant l'aspect relatif à *la réforme de l'organisation professionnelle*, trois autres missions ont été conduites en 2008 sur des points plus spécifiques :

- évolution des organisations de producteurs,
- évaluation d'un dispositif lié aux contrats bleus,
- appui au plan de sauvetage et de restructuration des entreprises de pêche en difficulté.

Les conclusions de ces trois missions ont porté sur la nécessité de faire évoluer la représentation professionnelle et l'organisation économique.

Plusieurs facteurs relevés par ces missions expliquent les retards pris dans cette évolution durant ces dernières années :

- une organisation professionnelle démesurée en nombre d'instances (nationale, régionales et locales) et en acteurs,
- une organisation économique (Organisations de producteurs) également trop morcelée, trop faible, et n'intervenant que de façon limitée sur la mise sur marché ;
- un manque de cohérence entre les divers niveaux d'accès au métier et à la ressource (permis de mise en exploitation des navires, permis de pêche spécifiques, quotas),
- une dichotomie, préjudiciable surtout pour l'amont de la filière, entre l'amont éclaté entre Organisations de producteurs et les Comités, et l'aval relativement mieux organisé (surtout au niveau de la transformation et de la distribution) et s'appuyant beaucoup sur l'Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture (OFIMER),
- un manque de représentativité générale du secteur, tant au niveau national qu'europpéen.

Les propositions faites au cours de ces trois missions commencent à porter leurs fruits :

- le regroupement des organisations professionnelles est amorcé,
- le regroupement des comités locaux semble ne plus être tabou,
- la réflexion sur une meilleure cohérence entre accès au métier et quotas est en cours,
- enfin, une évolution de l'ensemble de la structure des comités de pêches est menée, afin de renforcer l'action du Comité national et de lui donner sa place au niveau national et européen.



Bateaux de pêche au port



Vente de poissons à la criée – Port de Lorient

Des missions permanentes de contrôle permettent également de mieux suivre l'évolution du secteur et de ses problèmes.

Le Conseil général est surtout impliqué dans deux types de missions :

- le contrôle de 2^{ème} niveau des projets financés dans le cadre de l'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) et du Fonds européen de la pêche (FEP) ;
- le contrôle de 2^{ème} niveau sur la gestion et le contrôle des pêches.

La pêche a également besoin d'infrastructures et d'opérateurs à terre pour pouvoir s'exercer et écouler ses produits. Sur cet aspect, le Conseil général a été sollicité dans le cadre du Plan de sauvetage et de restructuration de la pêche ; cela concernait les possibilités d'en améliorer la gestion par une étude portant sur :

- la mise en place d'un Service d'intérêt économique général dans les ports de pêche,
- une restructuration des infra-structures,
- un allègement de charges supportées par les premiers maillons de la filière.

Cette étude sur le moyen et le long terme n'a pas pu être menée à bien en raison du trop grand nombre de points de débarquement, de ports de pêche et de criées.

Seules ont été prises en compte la demande de la mise en oeuvre du Fonds européen de la pêche et celle de présenter des plans régionaux de ports de pêche.

Ce sera la réduction des moyens affectés à ces infrastructures qui va pousser vers une rationalisation de leur localisation et de leurs équipements.

L'aquaculture

Les interventions du Conseil général en ce domaine sont plus récentes.

Ce secteur est cependant soumis à de nombreux problèmes qui risquent soit de freiner son développement, soit même de faire disparaître certains de ses composants.

En 2008, deux missions effectuées par le Conseil général sur demande de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture ont concerné pour l'une : la conchyliculture, pour l'autre : l'ensemble de l'aquaculture.

En conchyliculture, le Conseil général a apporté son soutien en matière de médiation sur les mortalités de naissains et de jeunes huîtres en France observées au printemps de cette année.

Le Conseil général a également commencé une étude sur la mise en place d'un dispositif de prévention des aléas en conchyliculture destiné à couvrir autant les aléas liés à des mortalités que ceux dus à des problèmes d'algues toxiques entraînant des fermetures momentanées de vente.

Le Conseil général a apporté son appui technique à une mission importante sur l'avenir de l'aquaculture confiée à Hélène Tanguy, maire du Guilvinec et conseillère régionale de Bretagne.

Cette mission portait sur l'analyse et l'élaboration de propositions pour le développement de l'aquaculture en France.

Elle a permis d'identifier non seulement un certain nombre de problèmes locaux, mais aussi de façon plus générale les contraintes qui pèsent sur ce secteur :

- contraintes environnementales et sanitaires notamment sur la conchyliculture,
- contraintes liées à la réglementation, à la compétition d'usage sur les sites et de façon plus générale à l'absence de stratégie nationale pour l'ensemble des filières,
- contraintes liées au financement des investissements et de la création de stocks,
- contraintes liées à la faiblesse de l'organisation, de l'appui technique et de la communication.



Élevage de moules sur bouchots

En 2008, une autre mission plus spécifique sur la formation dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture a été demandée au Conseil général par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche en complément des missions précédentes plus générales sur la pêche et l'aquaculture.

Cette mission a permis d'identifier plusieurs points de faiblesse :

- la pauvreté ou l'absence dans les cursus de formation de pêcheurs de connaissances essentielles pour la gestion de leur entreprise,
- le morcellement trop important du dispositif de formation, tant sur le plan géographique qu'institutionnel (trois ministères sont concernés en aquaculture, par exemple),
- la faiblesse des communications et de la concertation au niveau régional et national entre professionnels et formateurs.

La situation actuelle du secteur des pêches, sur le plan économique et social, ne favorise pas encore l'émergence d'une réflexion plus approfondie sur ce qui pourrait être proposé pour que les futurs professionnels soient mieux armés par la formation reçue et que la pêche puisse s'appuyer, plus qu'elle ne le fait actuellement, sur la recherche-développement pour faire évoluer son activité et renforcer sa compétitivité.

Le Conseil général assure de façon permanente la présidence du jury national du BTSA Aquaculture (Brevet de technicien supérieur agricole) et contribue à l'orientation de formations de niveau ingénieur pilotées par le Conservatoire national des arts et métiers, dans le domaine de l'aquaculture en assurant la présidence du comité scientifique et d'orientation.

Enfin, en 2008, le Conseil général a effectué deux missions d'appui technique dans le domaine de la pêche au Vietnam ainsi qu'au Maroc.

À signaler que le Conseil général a publié en 2008 un numéro spécial intitulé *Pêche et aquaculture, les enjeux de demain*.



**Des missions
dans de multiples
domaines de compétence**

Missions

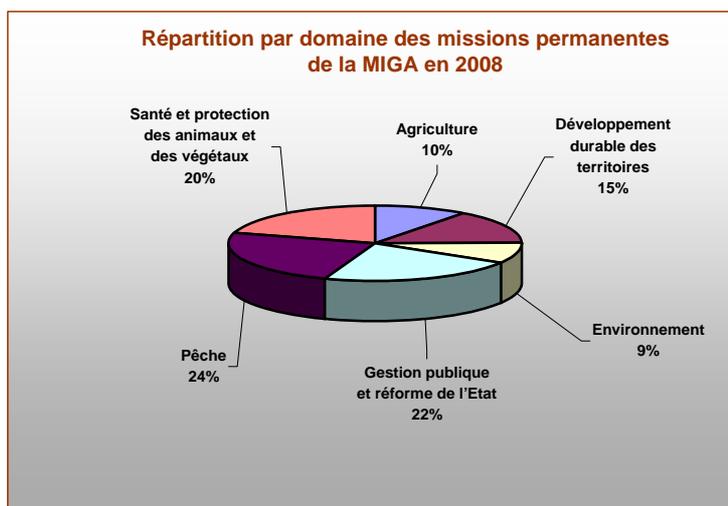
Missions permanentes

Missions permanentes de la MIGA

138 missions permanentes relevant de la MIGA (Mission permanente d'inspection générale et d'audit) correspondent aux thèmes d'audit retenus dans chacune des branches internes de la MIGA. Pour chaque thème, il y a eu plusieurs missions.

59 auditeurs ont été désignés en 2008 et ont participé à une ou plusieurs de ces missions permanentes, soit au total :

221 participations.



Domaines de compétence	Thèmes d'audit	Missions (nombre)
Agriculture	Gestion des droits à paiement unique ; audits de la conditionnalité des aides ; mise en œuvre de l' <i>Organisation commune des marchés</i> , OCM « fruits et légumes ».	14
Développement durable des territoires	Missions CICC (<i>Commission interministérielle de coordination des contrôles</i>) – fonds structurels ; contrôles de deuxième niveau du FSE (Fonds social européen).	20
Environnement	Audits « risques naturels ».	12
Gestion publique et réforme de l'État	Audits des organismes payeurs ; audits conduits dans le cadre du CIAP (<i>Comité interministériel d'audit des programmes</i>) ; audits budgétaires et comptables ; audits des Chambres d'agriculture ; inspection des Directions régionales de l'environnement ; audits du CASDAR (<i>Compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural</i>).	31
Pêche	Contrôles de deuxième niveau (<i>contrôle sur dossier</i>) de l'IFOP (<i>Instrument financier d'orientation de la pêche</i>) ; audits des contrôles des pêches maritimes.	33
Santé et protection des animaux et des végétaux	Contrôles à destination ; plans d'urgence contre les épizooties majeures ; passeport phytosanitaire européen ; audit des agréments sanitaires dans la filière « viandes fraîches ».	28
Total		138

Missions permanentes d'orientation et de suivi

22 ingénieurs ou inspecteurs généraux chargés de l'orientation et du suivi (IGOS) ont réalisé des entretiens de suivi et d'orientation. Un tiers des cadres présents au ministère de l'agriculture et de la pêche ont eu un entretien avec leur IGOS en 2008.

Les IGOS sont répartis en IGOS sectoriels et en IGOS territoriaux.

Rôle des IGOS territoriaux

Au sein de leur territoire, ils interviennent au profit de tous les agents, quels que soient leur catégorie, statut ou situation, en poste hors services déconcentrés. Ils sont notamment chargés :

- d'assurer un suivi personnalisé du parcours professionnel et du déroulement de carrière des agents,
- de détecter des compétences et des agents aptes à tenir des emplois de responsabilité,
- de suivre les conditions d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de formation ; de susciter ou de participer à des actions de formation,
- d'établir, avec les chefs de service, des propositions d'avancement,
- de repérer les postes d'essai ayant un intérêt stratégique, ou permettant l'accomplissement professionnel ou le développement de carrière des intéressés ainsi que l'acquisition des compétences utiles aux politiques publiques de l'État,
- d'assister, et à l'occasion d'animer et coordonner des campagnes de notation et de propositions à l'avancement des agents mis à disposition ou détachés (recueil des propositions, élaboration des fiches en tant que de besoin, mises en cohérence, transmission au service des ressources humaines).

Les entretiens d'orientation et de suivi par les IGOS

Orientation et suivi des cadres du ministère de l'agriculture et de la pêche en 2008

Corps d'affectation de l'agent	IGREF	ISPV	IAE	AC + AA	Directeurs d'EPL + Autres ¹	TOTAL
Effectifs présents physiquement au 31/12/2008	1351	267	1340	298	273	3529
Effectifs suivis en 2008	591	71	327	68	111	1168
Pourcentage des effectifs suivis	44 %	27 %	24 %	23 %	41 %	33 %

IGREF : Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts ;
 ISPV : Inspecteur général de la santé publique vétérinaire ;
 IAE : Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement ;
 AC : Administrateur civil ;
 AA : Attaché d'administration ;
 EPL : Etablissement public local (d'enseignement) ;

¹ **Autres** : 37 agents dont ITPE, CPE, PCEA, PLPA et agents des Offices ;

ITPE : Ingénieur des travaux publics et de l'équipement ;
 CPE : Conseiller principal d'éducation ;
 PCEA : Professeur certifié de l'enseignement agricole ;
 PLPA : Professeur de lycée professionnel agricole.

Autres missions permanentes

Missions permanentes 2008 (en cours au 1^{er} janvier 2008 et nouvelles missions 2008), hors missions de la MIGA et des fonctions d'IGOS :

- 42 ingénieurs ou inspecteurs généraux ont été mobilisés pour 68 jurys comme président ou membre (concours de recrutement des cadres et de certaines catégories de personnels, délivrance de diplômes) ;
- 208 mandats de représentation (présidence de conseils d'administration...), dont 142 comme représentants du Conseil général et 66 *es qualité* en raison d'expertise spécifique *intuitu personae* ;
- 17 évaluations d'études (dont 9 ont été évaluées en 2008) et 9 missions d'évaluation de mise en œuvre d'une politique publique étaient encore en cours fin 2008 ;
- 16 missions dans le domaine de la GRH (gestion des ressources humaines) ;
- 113 missions à titre d'expert ;
- 52 missions d'appui et d'accompagnement ;
- 14 mises à disposition auprès d'organismes et d'administration partenaires du Conseil général.

Missions temporaires

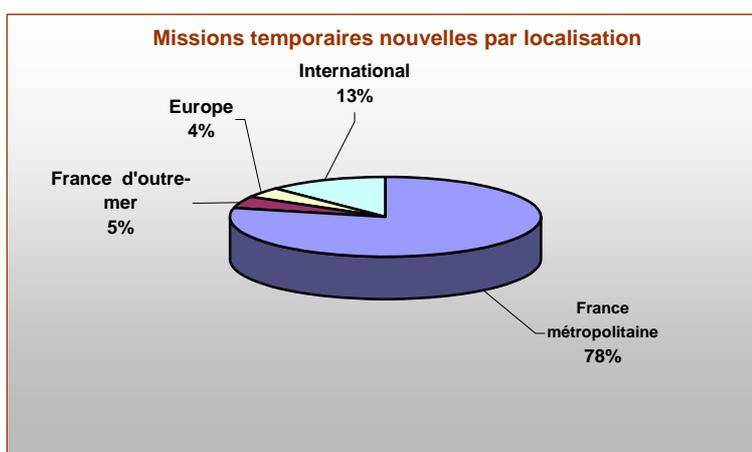
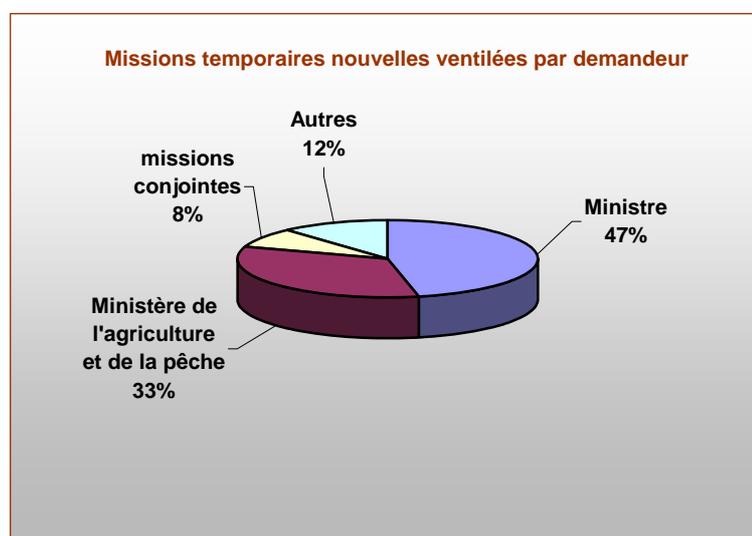
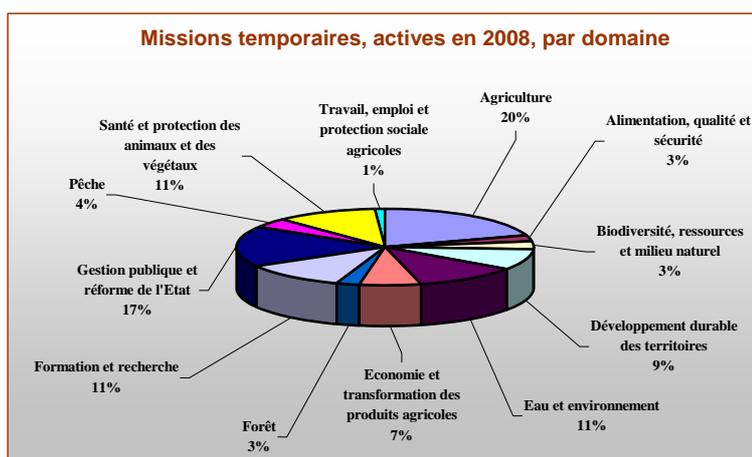
280 missions temporaires ont été conduites en 2008.

Missions temporaires	280
• en cours au 01/01/08	136
• nouvelles en 2008	144

Nota : chaque mission n'est rattachée qu'à un seul domaine principal, même si certaines d'entre elles pourraient assez naturellement être rattachées à plusieurs domaines.

Les *missions conjointes* sont celles qui sont conduites avec d'autres structures d'inspections ou d'autres Conseils généraux.

Les missions réalisées pour le ministère de l'agriculture et de la pêche sont demandées par les directeurs d'administration centrale.

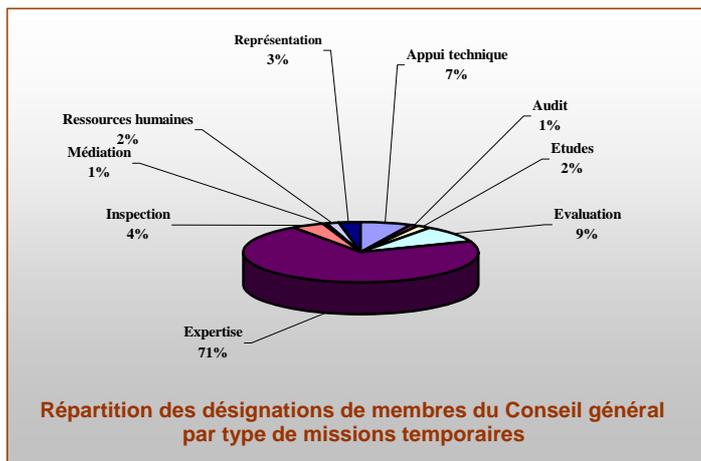


296 désignations de membres du Conseil général ont été nécessaires pour conduire ces missions temporaires.

S'agissant de missions temporaires, chaque membre du Conseil général conduit, seul ou avec d'autres, plusieurs missions.

En moyenne, on comptabilise :

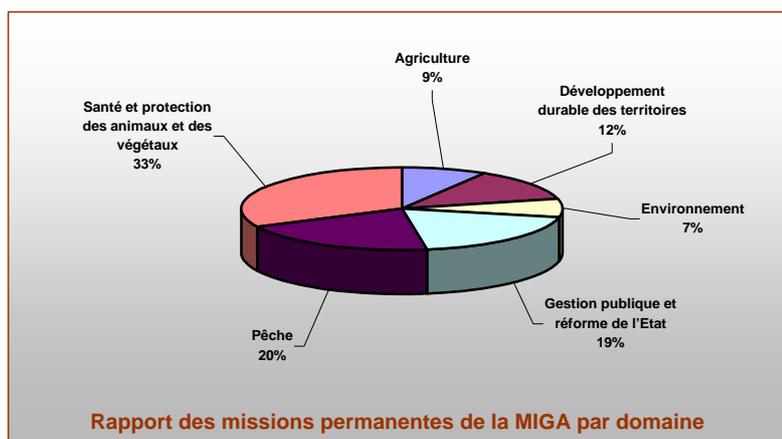
2 missionnaires par mission



Rapports des missions permanentes de la MIGA

162 rapports

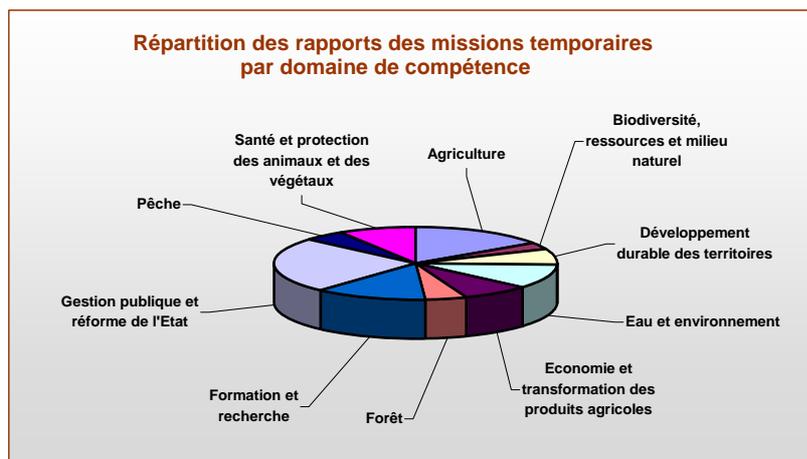
d'inspection ou d'audit correspondant aux missions permanentes de la MIGA au titre des programmes d'audit de l'année 2008 ont été transmis aux commanditaires.



Domaines de compétence	Thèmes d'audit	Rapports (nombre)
Agriculture	Gestion des droits à paiement unique ; audits de la conditionnalité des aides ; mise en œuvre de l' <i>Organisation commune des marchés</i> , OCM « fruits et légumes ».	14
Développement durable des territoires	Missions CICC – fonds structurels (<i>Commission interministérielle de coordination des contrôles</i>) ; contrôles de deuxième niveau du FSE (Fonds social européen).	20
Environnement	Audits « risques naturels ».	12
Gestion publique et réforme de l'État	Audits des organismes payeurs ; audits conduits dans le cadre du CIAP (<i>Comité interministériel d'audit des programmes</i>) ; audits budgétaires et comptables ; audits des Chambres d'agriculture ; inspection des Directions régionales de l'environnement ; audits du CASDAR (<i>Compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural</i>).	31
Pêche	Contrôles de deuxième niveau (<i>contrôle sur dossier</i>) de l'IFOP (<i>Instrument financier d'orientation de la pêche</i>) ; audits des contrôles des pêches maritimes.	33
Santé et protection des animaux et des végétaux	Audits dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ; mise en œuvre du FEAGA (Fonds européen agricole de garantie) ; mise en œuvre du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et des Fonds structurels ; contrôles à destination ; plans d'urgence contre les épizooties majeures ; passeport phytosanitaire européen ; audit des agréments sanitaires dans la filière viandes fraîches.	52
Total		162

Rapports des missions temporaires

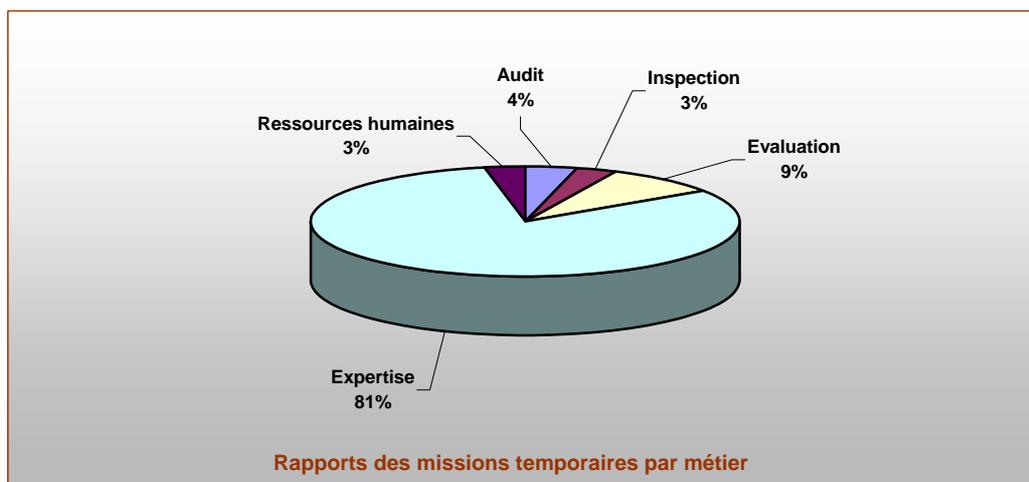
102 rapports de missions temporaires achevés sur la période ont été remis aux commanditaires.



Rapports de missions temporaires remis en 2008 répartis par domaine et localisation

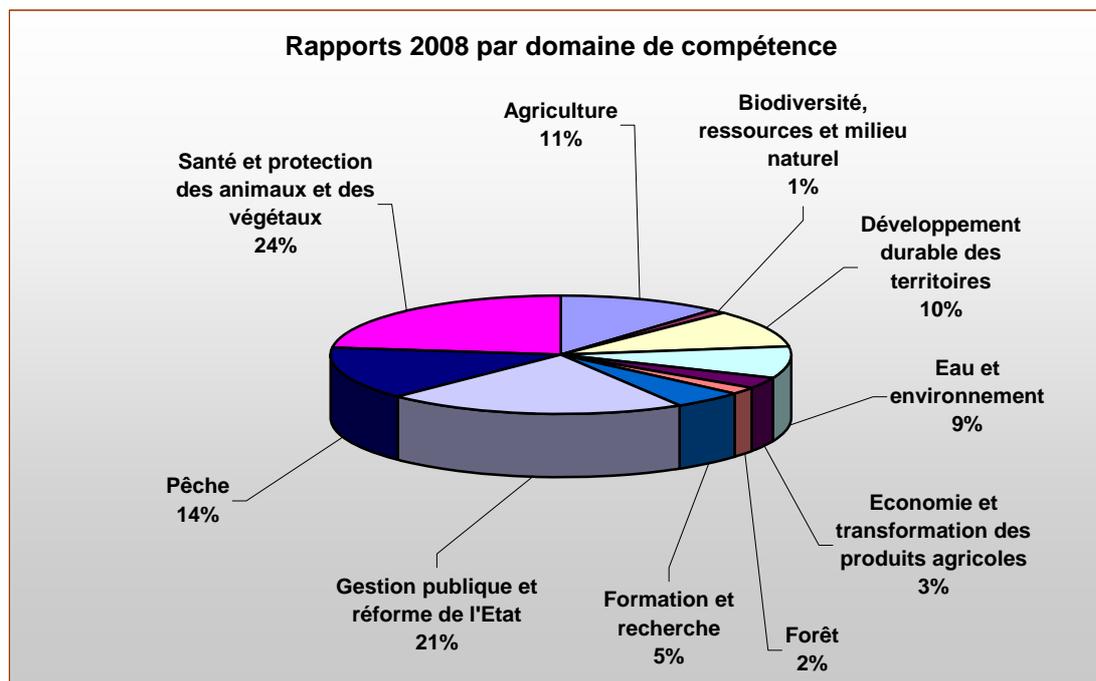
Domaines	Localisations	France métropolitaine	France d'outre-mer	International	Total
Agriculture		14	2		16
Biodiversité, ressources et milieu naturel		3			3
Développement durable des territoires		7			7
Eau et environnement		9		2	11
Économie et transformation des produits agricoles		7	1		8
Forêt		5			5
Formation et recherche		12		1	13
Gestion publique et réforme de l'État		23	2		25
Pêche		5			5
Santé et protection des animaux et des végétaux		7	2		9
Total		92	7	3	102

Domaines \ Métiers	Inspection	Audit	Expertise	Évaluation	Ressources humaines	Total
Agriculture			14	2		16
Biodiversité, ressources et milieu naturel			3			3
Développement durable des territoires			3	4		7
Eau et environnement			11			11
Économie et transformation des produits agricoles			8			8
Forêt			5			5
Formation et recherche		1	12			13
Pêche			5			5
Santé et protection des animaux et des végétaux	1		8			9
Gestion publique et réforme de l'État	2	3	14	3	3	25
Total	3	4	83	9	3	102



Ensemble des rapports

Domaines de compétence	Rapports remis en 2008		
	Missions temporaires	Missions permanentes MIGA	Total
Agriculture	16	14	30
Biodiversité, ressources et milieu naturel	3	0	3
Développement durable des territoires	7	20	27
Eau et environnement	11	12	23
Économie et transformation des produits agricoles	8	0	8
Forêt	5	0	5
Formation et recherche	13	0	13
Gestion publique et réforme de l'État	25	31	56
Pêche	5	33	38
Santé et protection des animaux et des végétaux	9	52	61
Total	102	162	264



Remarque

Les activités relevant du *pôle d'appui technique*, de valorisation des compétences, de représentation ne donnent généralement pas lieu à la production d'un rapport, tout du moins sous la forme de celle des missions permanentes ou temporaires.

Liste des missions de la MIGA

La MIGA compte 35 membres permanents mais elle fait aussi appel, pour la réalisation de ses missions à une trentaine d'autres membres du Conseil général. En 2008, deux stages de formation interne ont été organisés : l'un sur « la sensibilisation au contrôle interne et à l'audit » avec Axe management, et l'autre sur « la méthodologie de l'audit interne » avec l'Institut français de l'audit et du contrôle interne.

Missions permanentes

Mise en œuvre du FEAGA (Fonds européen agricole de garantie)

En 2008, deux domaines nouveaux liés à la réforme de la politique agricole commune de 2003 ont été audités.

<p>Gestion des droits à paiement unique</p> <p>Cet audit a été mené conjointement avec le service d'audit interne de l'AUP (Agence unique de paiement).</p> <p>6 départements ont été audités :</p>	Départements
	Sarthe
	Gard
	Lot-et-Garonne
	Manche
	Pas-de-Calais
	Saône-et-Loire

<p>Audits de la conditionnalité des aides</p> <p>La mise en œuvre progressive de la conditionnalité a rendu indispensable de poursuivre ce travail en 2008 et en 2009, alors que ce thème avait déjà été abordé en 2007, sous la forme d'un audit conjoint avec le service d'audit interne de l'AUP.</p> <p>5 départements ont été audités en 2008 :</p>	Départements
	Aube
	Eure
	Finistère
	Lozère
	Vendée

<p>Mise en œuvre de l'OCM « fruits et légumes »</p> <p>Les services départementaux du ministère agréaient et contrôlaient les organisations de producteurs et les programmes opérationnels dans le cadre de cette OCM. Toutefois, cette activité va leur être retirée en raison de la réforme des offices. La mise en œuvre de ce programme d'audit a donc été suspendue en été 2008.</p>	Départements
	Isère
	Loiret
	Nord

<p>Audits des organismes payeurs du FEAGA et du FEADER</p> <p>Selon la réglementation communautaire, les structures qui ont la responsabilité de mettre en œuvre du FEAGA et du FEADER doivent être agréées, après avoir vérifié qu'elles respectent bien les critères requis. La réforme des offices avec la création de France-Agri-Mer par la fusion des offices par produits, et la création de l'Agence de services et de paiement (ASP) par la fusion de l'AUP et du CNASEA a donc nécessité la réalisation d'audits au dernier trimestre 2008. Ces audits ont été conduits conjointement avec le CGEFi (Contrôle général économique et financier).</p> <p>Par ailleurs, le Conseil général et le CGEFi ont réalisé un audit de l'ASP pour son agrément comme « organisme de coordination ».</p>	Organismes
	ASP (Agence de service et de paiement)
	France Agri Mer

Mise en œuvre du FEADER et des Fonds structurels

Missions réalisées dans le cadre de la CICC

La Commission interministérielle de coordination des contrôles dans le domaine des fonds structurels (CICC-FS) a reçu pour mandat d'auditer aussi la mise en œuvre du FEADER, bien que celui-ci ne soit pas un fonds structurel. Un programme d'audit a donc été conduit en 2008 dans les différents domaines d'intervention de ce fonds.

<p>Installation des jeunes agriculteurs</p> <p>Départements audités Landes Loire-Atlantique Maine-et-Loire Pyrénées-Atlantiques</p>	<p>Indemnités compensatoires des handicaps naturels</p> <p>Départements audités Landes Loire-Atlantique Maine-et-Loire Pyrénées-Atlantiques</p>
<p>Mesures en faveur du boisement</p> <p>Départements audités Meuse Vosges Charente Charente-maritime</p>	<p>Audit d'OSIRIS</p> <p>OSIRIS est le système d'information qui permet de gérer le FEADER. Il a été mis au point par le CNASEA en 2007/2008. Il était donc utile de l'auditer, en particulier sur des aspects de sécurité.</p>

<p>Audits de l'IFOP et du FEOGA section « orientation »</p>				
<p>2008 est une année charnière dans la mise en œuvre des fonds structurels. C'était la dernière année où il était possible de procéder à des paiements au titre des opérations programmées précédemment. Deux audits ont donc été conduits avant de procéder à la clôture de ces programmes.</p>	<table border="1"> <tr> <th data-bbox="965 1133 1236 1167">Départements audités</th> </tr> <tr> <td data-bbox="965 1178 1236 1211">Guadeloupe</td> </tr> <tr> <td data-bbox="965 1223 1236 1245">Martinique</td> </tr> </table>	Départements audités	Guadeloupe	Martinique
Départements audités				
Guadeloupe				
Martinique				

Contrôles de deuxième niveau de l'IFOP (Instrument financier d'orientation pour la pêche)

La DPMA (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) a souhaité que le Conseil général lui apporte un appui pour la réalisation de contrôles de deuxième niveau d'opérations financées par l'IFOP.

Pour l'année 2008, le montant des dossiers contrôlés correspond à 8,64 % des dépenses éligibles. Le nombre de dossiers est de 31. Toutes les régions maritimes continentales ont été concernées.

Contrôles de deuxième niveau du FSE (Fonds social européen)

<p>La DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche) est autorité de gestion déléguée du FSE pour ses interventions dans le domaine agricole. Comme pour les autres fonds structurels, elle doit réaliser des contrôles de deuxième niveau des opérations cofinancées. Elle a demandé pour ce faire l'appui du Conseil général qui a réalisé, en 2008, les contrôles dans les organismes ci-contre.</p>	<table border="1"> <tr> <th data-bbox="949 1709 1236 1742">Organismes audités</th> </tr> <tr> <td data-bbox="949 1753 1236 1798">Centre national de promotion rurale</td> </tr> <tr> <td data-bbox="949 1809 1236 1832">APECITA (primo-insertion)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="949 1843 1236 1888">APECITA (égalité des chances)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="949 1899 1236 1921">ENESAD (EDUTER)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="949 1933 1236 1977">GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective)</td> </tr> </table>	Organismes audités	Centre national de promotion rurale	APECITA (primo-insertion)	APECITA (égalité des chances)	ENESAD (EDUTER)	GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective)
Organismes audités							
Centre national de promotion rurale							
APECITA (primo-insertion)							
APECITA (égalité des chances)							
ENESAD (EDUTER)							
GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective)							

APECITA : Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire
ENESAD : École nationale d'enseignement supérieur agronomique de Dijon

Audits du contrôle des pêches maritimes

Le contrôle des pêches maritimes fait intervenir de nombreux services de l'État, et c'est la DPMA (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) qui est chargée d'en assurer la coordination. Dans un contexte de tension avec la Commission européenne, un mécanisme d'audits interministériels a été mis en place en 2006. Toutefois, en 2008, et dans le contexte particulier de tension sociale dans ce secteur, les audits sur le contrôle des pêches maritimes se sont limités à une mission sur la façade méditerranéenne. Par ailleurs, un contrôle des obligations déclaratives, engagé à l'automne 2008, sera conclu en 2009.

Audits dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments

La réglementation européenne impose à chaque « autorité compétente » en matière de contrôle de faire réaliser des audits sur la façon dont ceux-ci sont conduits.

Chaque année, des thèmes sont retenus par le Directeur général de l'alimentation après avis du Comité d'audit interne de cette direction. C'est une unité spécifique, au sein de la MIGA, qui met en œuvre ces audits.

<p>Audit des contrôles à destination</p> <p>Cet audit engagé en 2007 s'est poursuivi en 2008 ; il a concerné les structures ci-contre. Il a fait l'objet d'un rapport de synthèse qui a été diffusé en septembre 2008.</p>	<p>Structures auditées</p> <p>DGAI</p> <p>DDSV de Corrèze</p> <p>DDSV des Pyrénées-Orientales</p> <p>DDSV du Vaucluse</p> <p>DDSV de l'Yonne</p>
<p>Audit des plans d'urgence contre les épizooties majeures</p> <p>Il s'agit aussi d'un audit engagé en 2007. Chaque département retenu fait l'objet de trois phases :</p> <p>séquence n°1 : audit interne;</p> <p>séquence n°2 : partenaires locaux;</p> <p>séquence n°3 : exercice d'alerte.</p> <p>Chaque séquence fait l'objet d'un rapport, puis un rapport de synthèse départemental est rédigé.</p>	<p>DDSV auditées</p> <p>Maine-et-Loire (S1 et 2)</p> <p>Cantal (S2 et 3)</p> <p>Isère (S3)</p> <p>Doubs (S1, 2 et 3)</p> <p>Nord (S1 et 2)</p> <p>Ille-et-Vilaine (S1, 2 et 3)</p> <p>Bas-Rhin (S1 et 2)</p> <p>Côte d'Or (S1 et 2)</p>
<p>Le passeport phytosanitaire européen</p> <p>Par ailleurs, l'équipe chargée de cet audit a procédé à l'audition des services délégués suivants :</p> <p>GNIS/ SOC (Groupement national interprofessionnel des semences – service des contrôles),</p> <p>VINIFLHOR (Office national interprofessionnel des fruits, des légumes, des vins et de l'horticulture),</p> <p>CTIFL (Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes).</p>	<p>Régions auditées</p> <p>Bourgogne (audit test)</p> <p>Rhône-Alpes</p> <p>Pays de Loire</p> <p>Midi-Pyrénées</p> <p>Limousin</p> <p>Bretagne</p> <p>DGAL (s/D QPV)</p>
<p>Audit des agréments sanitaires dans la filière « viandes fraîches »</p> <p>Cet audit a été engagé en avril 2008 avec une phase préparatoire, et les premiers audits de site ont été réalisés à l'automne. Ces travaux se poursuivront en 2009.</p>	<p>Départements audités</p> <p>Haute-Loire</p> <p>Alpes-maritimes</p> <p>Tarn</p> <p>Mayenne</p>

Audits conduits dans le cadre du CIAP

(Comité interministériel d'audit des programmes)

Dans le cadre de la réforme de la loi d'orientation sur les lois de finances, un Comité interministériel a été créé pour conduire des audits des différents programmes et promouvoir une meilleure application de cette réforme. Ces audits sont réalisés par une équipe interministérielle. Le CIAP émet ensuite un avis qui est diffusé, avec le rapport, aux ministères concernés, à la Cour des comptes et aux Commissions des finances des deux Assemblées.

Ces audits sont programmés par « cycles » correspondants aux années scolaires. L'année 2008 est donc à cheval sur deux cycles.

Le 5^{ème} cycle : 2007/2008

Programmes audités :

149 – Forêts
231 – Vie étudiante
187 – Recherches dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

Le 6^{ème} cycle : 2008/2009

Programme audité :

142 – Enseignement supérieur et recherche agricoles

Audits budgétaires et comptables

En 2008, les audits de l'organisation du contrôle interne budgétaire et comptable qui avait été engagés en 2007 ont été achevés.

Ces audits ont porté sur les sites suivants :

- DRAF de Midi Pyrénées, DDAF et DDSV de Haute-Garonne ;
- DRAF du Nord-Pas-de-Calais, DDAF et DDSV du Nord ;
- DRAF de Basse-Normandie , DDAF et DDSV du Calvados

Par ailleurs, la MIGA a réalisé les audits suivants :

- évaluation des engagements du programme 149 (Forêts) ;
- audit comptable et financier sur les charges à rattacher au bilan de l'État au titre des refus d'apurement communautaire ;
- audit comptable et financier de la procédure afférente aux « prêts bonifiés à l'agriculture », en partenariat avec le « pôle audit » de la DGFIP.

Audits « Risques naturels »

Le Conseil général réalise un programme d'audits de la mise en oeuvre de la politique de prévention des risques naturels par les services départementaux de l'État (DDE, DDAF...), conjointement avec le CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable)

Départements audités

Ain

Côtes d'Armor

Gers

Haute-Loire

Haute-Saône

Hauts-de-Seine

Loir-et-Cher

Meurthe-et-Moselle

Saône-et-Loire

Pas-de-Calais

Vaucluse

Yvelines

Inspection des DIREN

La perceptivité de mise en oeuvre de la réforme des services régionaux de l'État (fusion des DIREN, DRIRE et DRE) a conduit à mettre un terme à ces missions d'inspection dans leur forme antérieure. Toutefois quelques missions de suivi peuvent être réalisées. Ce fut le cas en 2008 pour une mission conjointe avec le CGEDD en Martinique.

Audits des Chambres d'agriculture

Depuis sa création, le Conseil général a relancé une dynamique d'audits des Chambres d'agriculture.

Ces audits ont les objectifs suivants :

- qualité et pertinence des analyses stratégiques ;
- insertion de l'établissement dans le réseau des Chambres d'agriculture ;
- situation financière et pertinence des choix budgétaires ;
- qualité des réflexions conduites pour la mise en œuvre des modifications apportées par l'ordonnance du 2 octobre 2006.

Afin de répondre à ces objectifs, chaque équipe d'auditeurs a conduit l'audit d'une Chambre régionale et d'une Chambre départementale de la région.

Chambres auditées
Hautes Alpes
Provence-Alpes-Côte-d'azur
Doubs
Franche Comté
Deux Sèvres
Bouches du Rhône

Audits du CASDAR

Compte d'affectation spécial « développement agricole et rural »

Organismes audités
Association TRAME (réseaux et centre de ressources agricole et rural)
PRDA (Programme régional de développement agricole) de la région Centre
PRDA de la région Poitou-Charentes
Programme de développement agricole de l'Institut du porc (IFIP)
ASTREDHOR (Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture)

Missions occasionnelles

Révision générale des politiques publiques

À l'été 2007, le gouvernement a lancé la révision générale des politiques publiques. Le Conseil général a été sollicité pour participer à trois équipes :

- ministère de l'agriculture et de la pêche (hors enseignement),
- enseignement supérieur, recherche,
- enseignement scolaire.

Ces travaux se sont terminés à l'été 2008 après les décisions prises dans les trois réunions du Conseil de modernisation des politiques publiques présidé par le Président de la République.

Autres missions

Les thèmes concernés sont :

- gestion de la crise BBrMV (virus du bananier) aux Antilles (2006/2007) ;
- procédures d'instructions des dossiers par le Haut-conseil de la coopération (mission en cours).

Enfin, la MIGA a réalisé trois missions de médiation dans des services du ministère de l'agriculture et de la pêche ou d'établissements publics sous sa tutelle.

Liste des nouvelles missions temporaires 2008

Cette liste inclut les missions temporaires de la MIGA

Intitulé des missions	Localisation	Nature
-----------------------	--------------	--------

Domaine : agriculture

Les missions se situent en France métropolitaine sauf précision contraire indiquée ci-dessous

Ébauche d'état des lieux des <i>systèmes des connaissances agricoles</i> (SCA) dans l'Union européenne.	Europe	Études
Expert pour des formations du Parlement moldave sur la politique agricole commune (jumelage conduit par l'Assemblée Nationale)	Europe	Expertise
Filière lait à La Réunion	Outre-mer	Expertise
Audit de la filière rizicole en Guyane	Outre-mer	Expertise
Formation du prix des engrais et perspectives pour la fertilisation de la canne à sucre	Outre-mer	Expertise
Appui auprès de Michel Roumegoux, ancien député du Lot, chargé d'une mission sur les exportations françaises de vin et les dispositifs de soutien public		Expertise
Appui à la préparation du plan d'action, par le comité opérationnel, « performance énergétique des exploitations agricoles »		Expertise
Expertise sur la situation et les perspectives de l'appellation d'origine contrôlée « Coteaux du Tricastin »		Expertise
Impact du gel de printemps sur le verger rhodanien		Expertise
Évaluation du programme européen d'aide aux plus démunis et de l'organisation de l'aide alimentaire française		Expertise
Développement de l'offre sur les marchés de l'assurance et de la réassurance agricoles		Expertise
Inventaire des situations où l'application de l'article 19 de la LOA (<i>Loi d'orientation agricole</i>), qui permet de déroger par contrat à l'exigence d'une distance minimale entre bâtiments d'élevage et habitation, se heurte à des difficultés d'application		Expertise
Expertise sur l'élaboration d'une stratégie de segmentation des vins produits dans le bassin Sud-Ouest, articulée avec les orientations définies au niveau du bassin en termes d'exportation et au regard de la nouvelle organisation des OCM (<i>Organisation commune des marchés</i>)		Expertise
Indemnisation des pertes en agriculture biologique - rapport : « gestion des risques en agriculture biologique »		Expertise
Étude sur l'organisation et l'efficacité des différents opérateurs économiques de la filière ovine (organisation économique de la filière ovine)		Expertise
Appui à l'élaboration du plan opérationnel « recherche et développement » prévu dans le plan de modernisation de la viticulture		Expertise
Prise en compte de la spécificité provençale au niveau des bassins viticoles		Expertise
L'élevage allaitant		Expertise
Politique agricole dans les parcs nationaux		Expertise
Mise en place d'une mission nationale de coordination sur les conditions d'intervention du fonds national de garantie des calamités agricoles suite aux mortalités exceptionnelles de naissains et d'huîtres juvéniles		Expertise
Analyse des relations entre producteurs-transformateurs de la filière lait		Expertise

Élaboration d'un plan « abeilles » consistant à mettre en place une interprofession, à l'étude du rattachement de l'ITAPI (<i>Institut technique de l'apiculture</i>) à l'ACTA (<i>Association de coordination technique agricole</i>), et à la mise en oeuvre du rapport de Martial Saddier, député de la Haute-Savoie, sur la mortalité des abeilles		Expertise
Forces, faiblesses et perspectives de la viticulture vaclusienne		Expertise
Médiation dans la procédure de recouvrement de l'aide nationale à la reconversion du vignoble charentais		Médiation
Appui méthodologique et technique à l'IGN (<i>Institut géographique national</i>) France international pour la mise en place d'un système d'enquête sur les superficies des cultures et sur les rendements dans la vallée du Nil et le Delta	International	Expertise
Appui à la fondation FARM (<i>Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde</i>) pour la création de l'Université du coton à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et participation à la 1 ^{ère} session de formation des professionnels du secteur cotonnier	International	Expertise
Contribution à la sécurité alimentaire en Haïti	International	Expertise

Domaine : alimentation, qualité et sécurité

Pilotage de la mise en place de l' <i>Observatoire de la qualité de l'alimentation (OQALI)</i>		Évaluation
Libéralisation du service public de l'équarrissage		Expertise
Réflexion sur la faisabilité d'une démarche d'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits		Expertise
Expertise dans le cadre de la procédure de transaction relative au retrait avec destruction d'une production fromagère à partir de la production laitière d'un élevage ovin touché par la tremblante		Expertise
Définition de priorités d'action Natura 2000 à partir des résultats de l'évaluation directive « habitats – faune – flore »		Expertise
Participation à la rédaction du projet stratégique du <i>Conseil général de l'environnement et du développement durable</i> dans le domaine des risques		Expertise
Stratégie nationale pour la biodiversité		Expertise
Conditions d'accueil des animaux d'espèces non-domestiques		Expertise
Valorisations de la biomasse agricole, forestière ou issue de bio-déchets dans les différentes filières énergétiques et des bio-produits		Expertise
Comité biocarburants et biomasse de l'ONIGC (<i>Office national interprofessionnel des grandes cultures</i>)		Représentation

Domaine : développement durable des territoires

Projet de jumelage long en Serbie, en consortium avec la Slovénie, sur le développement rural	Europe	Expertise
Évaluation du dispositif ZRR (<i>Zone de revitalisation rurale</i>) défini par la LDTR (<i>Loi de développement des territoires ruraux</i>) de février 2005		Évaluation
Étude sur la place des régions en matière de politique agricole et de développement rural dans quatre pays de l'Union européenne	Europe	Évaluation
Appui auprès d'un Parlementaire chargé d'établir quelles suites ont été données au rapport d'Hervé Gaymard sur la pluriactivité dans les LOA (<i>Loi d'orientation agricole</i>) de 1999 et 2006 et dans la LDTR de 2005, ainsi qu'un bilan de l'application des propositions retenues		Évaluation
Évaluation des conseils de développement de Pays au regard du développement durable		Évaluation
Évaluation des pôles d'excellence rurale		Évaluation

Évaluation des programmes de développement agricole et rural 2007 financés par le CASDAR (<i>Compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural</i>), PRDA (<i>Programme régional de développement agricole</i>) Chambre régionale d'agriculture de Haute-Normandie, PRDA ACTA et PRDA AFIP (<i>Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales</i>)		Évaluation
Évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan gouvernemental pour le marais poitevin		Évaluation
Conservation des terres agricoles littorales		Expertise
Le développement agricole et rural, ainsi que son financement par le CASDAR (<i>Compte d'affectation spécial pour le développement agricole et rural</i>)		Expertise
Bilan des outils de protection mis en place et de l'action menée par les EPF (<i>Établissement public foncier</i>) et les SAFER (<i>Société d'aménagement foncier et d'établissement rural</i>) pour lutter contre l'étalement urbain		Expertise
Élaboration de la réponse du <i>Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux</i> au Livre vert de la Commission de l'Union européenne sur la cohésion territoriale		Expertise
Représentation, à la demande l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale), à la table ronde des bailleurs de fonds à Niamey sur le financement du plan quinquennal prioritaire	International	Représentation

Domaine : eau et environnement

Appui destiné à préparer une offre pour la réalisation du Plan d'action stratégique du Bassin du Congo. Financement : Banque africaine de développement. Partenaire SOGREAH (Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques)	International	Expertise
Contre-expertise de l'étude relative à la sécurisation des étiages de la Garonne		Expertise
Réalisation d'un inventaire des ouvrages hydrauliques domaniaux propriété du ministère de l'agriculture et de la pêche		Expertise
Élaboration d'une méthodologie applicable dans le cadre des SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) visant à hiérarchiser, spatialiser et mesurer la performance des mesures agricoles		Expertise
Élaboration d'une méthodologie de suivi et d'évaluation des actions agricoles mises en œuvre sur certaines zones soumises à des contraintes environnementales destinées à assurer la protection des zones de captage		Expertise
Bilan des connaissances sur l'impact des résidus de médicaments vétérinaires et humains dans l'eau		Expertise
Recensement et réalisation d'une synthèse des études sur l'identification et l'évaluation des impacts sur les milieux aquatiques des cultures bio-énergétiques		Expertise
Recensement et réalisation d'une synthèse des études publiées sur l'impact d'une modification du prix de l'eau sur la consommation en eau pour l'irrigation		Expertise
Synthèse des rapports d'inspection des services déconcentrés et de mise en œuvre des politiques horizontales dans le domaine de l'eau		Expertise
Programme de travail de la 5 ^{ème} section : missions d'appui à des expertises internationales dans le domaine de l'eau	International	Expertise
Programme de travail de la 5 ^{ème} section : évaluation des conditions d'épandage des boues d'épuration ; améliorations de ces conditions et de leur contrôle		Expertise
Programme de travail de la 5 ^{ème} section : élaboration de guides techniques et méthodologiques dans le domaine de l'eau		Expertise
Expertise de l'Office d'équipements hydrauliques de la Corse (OEHC)		Expertise
Appui au secteur des ressources en eau en Algérie : méthodologie pour l'élaboration et l'évaluation économique et financière des projets d'aménagements hydrauliques	International	Expertise
Évaluation des projets de réhabilitation des stations de pompage de Novoiy et Uchkara en Ouzbékistan	International	Expertise

Mission d'appui auprès de l' <i>Organisation de mise en valeur du fleuve Sénégal</i>	International	Expertise
Intervention au forum sur l'eau, dans le cadre de la "World Engineers Convention" - WEC 2008	International	Expertise
Préparation du forum d'Istanbul. Changement climatique et impact sur le régime des eaux.	International	Représentation

Domaine : économie et transformation des produits agricoles

Jumelage court avec la Lettonie : élaboration et contrôle de mesures promotionnelles des produits agricoles	Europe	Expertise
Audit du système d'agrément des coopératives, mis en place par le Haut-conseil de la coopération agricole (HCCA)		Audit
Mise en place de circuits courts de commercialisation dans l'agroalimentaire		Expertise
Pilotage de la réflexion sur le patrimoine gastronomique français en vue de sa reconnaissance comme patrimoine mondial de l'humanité		Expertise
Réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'observation économique et stratégique du secteur des industries agroalimentaires		Expertise
Les incitations fiscales au développement des biocarburants		Expertise
Appui du Conseil général à l' <i>Institut de prospective économique du monde méditerranéen</i> « IPEMed »	International	Appui technique et accompagnement
Expertise-formation dans le secteur des industries agroalimentaires sur la zone de Bizerte dans le cadre du jumelage mené par la DIACT avec l'Office de développement de Tunis et du littoral.	International	Expertise

Domaine : forêt

Valorisation des maisons forestières domaniales		Expertise
Mission d'inspection conjointe sur l'extension future des zones à risque élevé d'incendies de forêt pour les périodes 2010 – 2030, et 2030 – 2050, ainsi que ses conséquences		Expertise
Organisation de la participation collective des acteurs forestiers publics et privés au XIII congrès forestier mondial à Buenos Aires	International	Expertise

Domaine : formation et recherche

Appui à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM) pour l'organisation pédagogique de deux formations pour des cadres forestiers algériens	International	Appui technique et accompagnement
Préparation des contrats d'objectifs des établissements d'enseignement supérieur		Appui technique et accompagnement
Mission complémentaire à la mission d'évaluation de l'expérimentation en matière de capacité professionnelle agricole		Expertise
Évaluation de la mise en œuvre des <i>Projets régionaux de l'enseignement agricole</i> (PREA)		Expertise
Mise en place d'un tutorat pour l'accompagnement d'élèves de l'enseignement agricole vers les filières sélectives de l'enseignement supérieur		Expertise
Participation au groupe de travail consultatif sur le 5 ^{ème} schéma prévisionnel national des formations 2009-2013		Expertise
Développement du secteur de l'oénotourisme par la formation et l'appui aux projets		Expertise

État des lieux des fermes expérimentales de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture), de l'INRA, des instituts et des EPL (Etablissement public local d'enseignement agricole) et recherche des possibilités de mise en réseau et de complémentarités		Expertise
Bilan du 4 ^{ème} schéma prévisionnel de l'enseignement agricole		Expertise
Expertise des capacités du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques à assurer les nouvelles fonctions dans le cadre de la mise en oeuvre de la Loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités		Expertise
Expertise d'un projet de réseau mixte technologique (RMT) concernant le secteur forestier		Expertise
Appui à la préparation du Débat national public sur les nanotechnologies		Expertise
Mission d'appui à l'École inter-États de sciences et médecine vétérinaires (EISMV) à Dakar	International	Expertise
Représentation de la France à la conférence des doyens des principales facultés et écoles vétérinaires dans le monde organisée par l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale)	International	Représentation
Mise au point et suivi des conventions/chartes entre le Conseil général et des organismes de recherche (INRA, CEMAGREF, IFREMER, CIRAD, AFSSA...)		Représentation

Domaine : gestion publique et réforme de l'État

Place de l'ODEADOM (Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer) dans le nouveau dispositif issu du regroupement des offices agricoles	Outre-mer	Expertise
Représentation du Conseil général à la réunion semestrielle des Directeurs de l'agriculture d'outre-mer pour 2009	Outre-mer	Représentation
Appui auprès de l'Institut technologique FCBA pour l'aider dans sa réflexion, conduite dans le cadre de la préparation de son prochain relogement, sur les conséquences de l'évolution de ses dépenses immobilières sur son organisation		Appui technique et accompagnement
Audit, en vue de la création des DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), mené au MEEDDAT (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) concernant la GRH (gestion des ressources humaines)		Audit
Projet de restructuration du site de l'École nationale vétérinaire d'Alfort en un pôle d'excellence de la science vétérinaire : propositions et conduite du projet		Évaluation
Conséquences de la fusion du corps des ingénieurs du <i>génie rural, des eaux et des forêts</i> , et du corps des ingénieurs des <i>ponts et chaussées</i> sur l'encadrement supérieur du ministère de l'agriculture		Expertise
Analyse de l'organisation mise en place pour l'expérimentation du transfert des contrôles animaux sur place à l'Agence unique de paiement (AUP)		Expertise
L'emploi contractuel au ministère de l'agriculture et de la pêche		Expertise
Fusion de l'AUP (Agence unique de paiement) et du CNASEA : propositions pour la séparation de l'ONIGC (Office interprofessionnel des grandes cultures) et de l'AUP au niveau central et régional, mettant en oeuvre les recommandations générales de la mission sur l'organisation de l'AUP et de l'ONIGC		Expertise
Évaluation des engagements de l'État au titre du programme 149 - Forêts		Expertise
Appui et conseil sur le processus de mutualisation des moyens entre la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne et les quatre Chambres départementales d'agriculture de la région		Expertise
Exercice par la SAFER (<i>Société d'aménagement foncier et d'établissement rural</i>) de son droit de préemption en cas de vente avec réserve de nue-propriété ou d'usufruit		Expertise
Transfert à la Nouvelle-Calédonie de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF)	Outre-mer	Expertise
Constitution d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche sur l'arc scientifique de Saclay, dans le cadre de la création d'un pôle d'excellence dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du développement		Expertise

Expertise sur le projet et le rôle de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF)		Expertise
Fusion des corps d'ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts, et d'ingénieurs des ponts et chaussées		Expertise
Modalités de pilotage des PIF/PEC (Poste d'inspection frontalier/Point d'entrée communautaire) fusionnés		Expertise
Appui auprès de la Chambre régionale d'agriculture de la région Rhône-Alpes : bilan du programme de travail en réseau et de mutualisation des compétences entre les Chambres départementales et préconisations méthodologiques		Expertise
Rapprochement entre les Haras nationaux et l'École nationale d'équitation		Expertise
Expertise de fusion de la Chambre d'agriculture du Territoire de Belfort avec la Chambre d'agriculture du Doubs ou de Haute-Saône		Expertise
Mission dans un laboratoire de l'AFSSA (Agence française de sécurité alimentaire des aliments)		Audit
Mission d'audit du fonctionnement et de l'organisation d'un service déconcentré (Direction départementale des services vétérinaires de Haute-Corse)		Audit
Audit avec le Conseil général des ponts et chaussées : « Prise en compte du développement durable par les services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire »		Audit
Audit de la Chambre d'agriculture de la pêche et de l'aquaculture (CAPAM) de Mayotte	Outre-mer	Audit
Modalités de recrutement des enseignants contractuels de longue durée de l'enseignement agricole		Audit
Étude de l'Observatoire des missions et des métiers (OMM) : « Comment promouvoir l'évolution des métiers des personnels du ministère de l'agriculture et de la pêche pour une agriculture durable ? »		Ressources humaines
Étude de l'Observatoire des missions et des métiers (OMM): "les métiers du ministère de l'agriculture et de la pêche dans le champ communautaire"		Ressources humaines

Domaine : Pêche

Gouvernance de la filière pêche : organisation économique, fonction commerciale souhaitée pour les organisations de producteurs (OP), structuration d'une logique produit face à la distribution		Expertise
Bilan de situation à la mi-octobre 2008 de la mission d'appui à la DPMA (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) relative au plan de sauvetage et de restructuration des entreprises de pêche en difficulté		Expertise
Appui au DPMA (Directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture) sur la pêche au thon rouge en Méditerranée		Expertise
Examen des conditions de mise en place d'un Service d'intérêt économique général (SIEG) dans les ports de pêche		Expertise

Domaine : santé et protection des animaux et des végétaux

Participation aux travaux de la Task Force NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique) dans le domaine végétal mise en place par la Commission européenne	Europe	Représentation
Situation sanitaire de l'élevage à la Réunion	Outre-mer	Expertise
Expertise de l'efficacité du système d'élimination des <i>matériaux à risques spécifiés</i> (MRS) et de la faisabilité de la mise en place d'un <i>service public d'équarrissage</i> (SPE) en Guyane	Outre-mer	Expertise
Rencontres « animal et société » : réflexion sur la question du bien être et de la protection animale		Appui technique et accompagnement

L'épidémiologie dans le domaine végétal		Expertise
Appui à la création d'un dispositif de certification et de formation des agriculteurs, conseillers et distributeurs pour réduire les risques liés aux pesticides		Expertise
État des lieux des mesures de bio sécurité appliquées dans les laboratoires vétérinaires, phytosanitaires, animaleries et station de quarantaine phytosanitaire manipulant, sur le territoire national, des agents biologiques hautement pathogènes		Expertise
Contenu de la notion d'indépendance pour l'agrément des laboratoires d'analyse		Expertise
Extension de l'utilisation du système d'échanges de données informatisées avec les laboratoires d'analyses "SACHA" au niveau national par la création d'un GIP (groupement d'intérêt public), et au niveau international par une démarche de normalisation ISO		Expertise
Expertise des solutions techniques, économiques et réglementaires envisageables pour accompagner les dispositions nécessaires à la lutte contre la chrysome en Rhône-Alpes		Expertise
Mission d'appui auprès de Charles Guéné, sénateur de la Haute-Marne : la place du vétérinaire libéral et son rôle dans le système français de surveillance et de gestion des risques tout au long de la filière animale		Expertise
Évolution des statuts du Groupement d'intérêt économique public « Formation santé animale et auxiliaire vétérinaire » GIPSA		Expertise
Évolution du paysage analytique dans les domaines de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux		Expertise
Expertise du dispositif de gestion technique et de l'accompagnement financier pour le foyer de nématodes découvert au printemps 2008 en Picardie		Expertise
Mission d'audit et d'expertise sur la chronologie des faits et la gestion de la crise due au BBrMV (virus du bananier) en 2006 aux Antilles		Audit
Évaluation des résultats de la convention de subvention pour le renforcement des capacités de diagnostic des laboratoires vétérinaires africains pour les pestes aviaires et la structuration d'un réseau pan-africain.	International	Évaluation
Expertise sur la mise en oeuvre et le financement des programmes nationaux de lutte contre les maladies animales en Lituanie.	Europe	Expertise
Constitution et pilotage du groupe de travail chargé d'élaborer un statut social des producteurs de truffes.		Expertise

Liste des rapports remis en 2008

Cette liste ne prend pas en compte les rapport d'inspection de la MIGA

Intitulé des rapports	Localisation	Nature
-----------------------	--------------	--------

Les rapports concernent la France métropolitaine sauf précision contraire indiquée ci-dessous

Domaine : agriculture

Évaluation de l'efficacité des aides à l'installation pour les jeunes agriculteurs		Évaluation
Situation actuelle de l'indemnisation des dégâts de gibier		Évaluation
Liquidation du Comité national interprofessionnel de l'horticulture		Expertise
La gouvernance de la filière fruits et légumes		Expertise
La filière porcine française et le développement durable		Expertise
Utilisation des terres en jachère		Expertise
Appui à Yves Simon, ancien député, chargé d'une mission sur les contrôles dans les exploitations		Expertise
Certification environnementale des exploitations : contribution aux réflexions du <i>Comité opérationnel (COMOP)</i>		Expertise
Recensement des atouts et des faiblesses de la production porcine dans les zones de faible densité d'élevage - définition d'axes de développement		Expertise
Impact du gel de printemps sur le verger rhodanien		Expertise
Évaluation du programme européen d'aide aux plus démunis et de l'organisation de l'aide alimentaire française		Expertise
Mesures susceptibles d'encourager le développement de l'offre sur les marchés de l'assurance et de la réassurance agricoles		Expertise
L'organisation économique de la filière ovine		Expertise
Filière lait à La Réunion	Outre-mer	Expertise
Formation du prix des engrais et perspectives pour la fertilisation de la canne à sucre. Rapport d'étape sur les intrants à La Réunion	Outre-mer	Expertise

Domaine : biodiversité, ressources et milieux naturels

Le jeu des acteurs locaux de la prévention des risques : vers un nouveau partage des responsabilités		Expertise
Surpopulation des sangliers en Ardèche		Expertise
Évaluation des actions menées par l'État dans le cadre du plan d'action sur le loup 2004-2008		Expertise

Domaine : développement durable des territoires

Audit d'évaluation du programme financé par le CASDAR (<i>Compte d'affectation spécial « développement agricole et rural »</i> et réalisé par l'ITAVI (<i>Institut technique de l'aviculture et des élevages des petits animaux</i>))		Évaluation
Évaluation de l' <i>Institut national de développement local</i> (INDL)		Évaluation
Études à l'entreprise : synthèse des évaluations effectuées par le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux en 2008		Évaluation
Évaluation des conseils de développement et prise en compte du développement durable dans les pays et agglomérations		Évaluation
Bilan de la politique agricole et forestière en faveur de la montagne (mission d'appui auprès de Monsieur Morel à l'Huissier, député de la Lozère)		Expertise
Mission d'appui auprès de Monsieur Nihous, relative à la diversification et à la valorisation des activités agricoles dans les territoires ruraux		Expertise
Le développement agricole et rural et son financement par le CASDAR		Expertise
Évaluation <i>ex post</i> du Programme de développement rural national (PDRN)		Évaluation
Évaluation des pôles d'excellence rurale		Évaluation

Domaine : eau et environnement

Évaluation de projets de reconstruction post-séisme en eau potable et assainissement au Pakistan	International	Expertise
Évaluation de la réhabilitation des stations de pompes d'irrigation de Navoiy et Uchkara (Ouzbékistan)	International	Expertise
Généralisation de la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière d'irrigation		Expertise
Vers des systèmes de production agricoles moins consommateurs d'eau : des orientations pour la recherche		Expertise
Impact sur les milieux de la création de retenues [d'eau] de substitution		Expertise
Devenir du CORPEN (Comité d'orientation pour la réduction de la pollution des eaux par nitrates et phosphates provenant des activités agricoles)		Expertise
Méthanisation des effluents d'élevage		Expertise
Évaluation des bénéfices environnementaux des bandes enherbées		Expertise
La sécurité des terrains de camping soumis à risques		Expertise
Autonomie énergétique des exploitations agricoles		Expertise
Évaluation à mi-parcours du plan de restauration et de conservation de l'ours brun dans les Pyrénées françaises 2006-2009		Expertise

Domaine : économie et transformation des produits agricoles

Les composantes du prix de la betterave dite « éthanol »		Expertise
Application de la directive « responsabilité environnementale » aux secteurs de l'agriculture et de la forêt; contribution à la réflexion sur l'élaboration des textes de transposition		Expertise
Transmission des prix de l'amont vers l'aval des filières agroalimentaires		Expertise
Mise en place de circuits courts de commercialisation dans l'agroalimentaire		Expertise
L'évolution de l'appellation coteaux du Tricastin		Expertise
Réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'observation des industries agroalimentaires		Expertise
Les incitations fiscales au développement des biocarburants		Expertise
La filière rizicole Guyanaise	Outre-mer	Expertise

Domaine : forêt

Le transport du bois et sa logistique		Expertise
Opportunités de développement des cultures énergétiques et de la biomasse forestière dans le Vaucluse		Expertise
La cession à l'Office national des forêts des maisons forestières domaniales		Expertise
La forêt française en 2050-2100		Expertise

Domaine : formation et recherche

Expertise externe sur le nouveau projet d'établissement de l'École inter États des sciences et médecine vétérinaires de Dakar	International	Expertise
Audit « COPÉ » sur la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle		Audit
Appui à la relocalisation du GEVES (Groupe d'études et de contrôle des variétés et de semences) à Angers		Expertise
Création d'un consortium de coopération scientifique pour l'agriculture, l'alimentation, l'environnement et le développement durable		Expertise
Renforcement du pôle de compétitivité de la filière équine à partir du centre de l'École vétérinaire d'Alfort à Dozulé		Expertise
Étude sur l'adéquation qualitative et quantitative de l'offre de formation supérieure sur le secteur des métiers de l'eau		Expertise
Étude de l'offre de formation dans le secteur pêches et aquaculture		Expertise
Formations supérieures aux métiers du lait et devenir de l' <i>Institut d'études supérieures d'industrie et d'économie laitières</i> (IESIEL)		Expertise
Mission complémentaire à la mission d'évaluation de l'expérimentation en matière de <i>capacité professionnelle agricole</i> (CPA)		Expertise
Méthodologie pour l'évaluation de la mise en œuvre des <i>projets régionaux de l'enseignement agricole</i> (PREA)		Expertise
Développement du secteur de l'oénotourisme par la formation et l'appui aux projets		Expertise
Évaluation du 4 ^{ème} schéma prévisionnel national des formations agricoles		Expertise
Organisation pédagogique de deux formations professionnelles pour des cadres forestiers algériens, à la demande de l' <i>Institut agronomique méditerranéen de Montpellier</i> (IAMM)	International	Expertise

Domaine : gestion publique et réforme de l'État

Revue générale des politiques publiques : audit « enseignement agricole »		Audit
Revue générale des politiques publiques : audit « agriculture et pêche »		Audit
Audit interne de la direction financière et des affaires générales de l'INRA (<i>Institut national de la recherche agronomique</i>)		Audit
Évaluation de la création des huit DDEA (<i>Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture</i>) expérimentales : 2 ^{ème} phase, synthèse des rapports d'audit		Évaluation
Évaluation des expérimentations de rapprochement des services d'inspection du travail, de l'emploi, de la protection sociale en agriculture et des directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des départements de la Dordogne et du Pas-de-Calais		Évaluation

Élaboration d'un schéma directeur du site de l'École nationale vétérinaire d'Alfort pour en faire un pôle d'excellence des sciences vétérinaires		Évaluation
Étude de l'OMM (<i>Observatoire des missions et des métiers</i>) « métiers et compétences en DDEA »		Expertise
DDEA (Direction départementale de l'environnement et de l'agriculture) : étude sur les cycles de mobilité		Expertise
Conséquences de la fusion du corps des IGREF (<i>Ingénieur général du génie rural des eaux et des forêts</i>) et du corps des ingénieurs des ponts et chaussées sur l'encadrement supérieur du ministère de l'agriculture		Expertise
Stratégie d'achat et de gestion des étalons par les haras nationaux		Expertise
Expérimentation du transfert des contrôles animaux à l'Agence unique de paiement		Expertise
Le recours à l'emploi contractuel au sein du ministère de l'agriculture		Expertise
Évaluation des engagements de l'État au titre du programme 149 - Forêts		Expertise
Mutualisation des actions des Chambres d'agriculture de Bretagne		Expertise
AgroParisTech au cœur de Saclay : une ambition au service des enjeux sociétaux du XXI ^{ème} siècle		Expertise
Modalités de pilotage des PIF/PEC (<i>Poste d'inspection aux frontières et Point d'entrée communautaire</i>) fusionnés		Expertise
Rapprochement entre les Haras nationaux et l'École nationale d'équitation		Expertise
Devenir de la Chambre d'agriculture de Belfort		Expertise
Mission d'analyse et de propositions sur la documentation au Conseil général		Expertise
Mission de médiation dans un service déconcentré		Médiation
La fonction d'assistante au Conseil général		Gestion des ressources humaines
Fusion des corps d'ingénieurs (ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts – ingénieurs des ponts et chaussées)		Gestion des ressources humaines
Appui à la définition d'une meilleure gestion des cours d'eau en Nouvelle Calédonie	Outre-mer	Expertise
DDEA – Etude sur les cycles de mobilité		Expertise
Place de l'ODEADOM (<i>Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer</i>) dans le nouveau dispositif issu du regroupement des offices agricoles		Expertise

Domaine : pêche

La prospective « Pêche-aquaculture »		Expertise
Appui auprès de Paul Roncière, Conseiller d'État, chargé par le ministre d'une mission sur la filière pêche		Expertise
L'appui et l'évaluation de la coopérative Armoz Glaz		Expertise
Bilan de situation à la mi-octobre 2008 de la mission d'appui à la DPMA (<i>Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture</i>) relative au plan de sauvetage et de restructuration des entreprises de pêche en difficulté		Expertise
Appui technique à la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture concernant la fermeture anticipée de la pêche au thon rouge par les senneurs français au 15 juin 2008		Expertise

Domaine : santé et protection des animaux et des végétaux

Les délégations de service public aux Groupements de défense sanitaire du cheptel		Expertise
L'utilisation des produits phytopharmaceutiques par l'agriculture en Guadeloupe et en Martinique	Outre-mer	Expertise
Surveillance biologique du territoire - protection des végétaux		Expertise
Appui à la création d'un dispositif de certification et de formation des agriculteurs, conseillers et distributeurs pour réduire les risques liés aux pesticides		Expertise
Critères d'indépendance des laboratoires d'analyses agréés dans le cadre de la protection des végétaux		Expertise
Traitement des zones touchées par la chrysomèle du maïs en Rhône-Alpes		Expertise
Mission d'audit et d'expertise sur la gestion de la crise BBrMV (virus du bananier) 2006 aux Antilles	Outre-mer	Audit
Étude de faisabilité d'un laboratoire vétérinaire à Mata'Utu (Iles de Wallis et Futuna)	Outre-mer	Expertise
Évaluation du service public de l'équarrissage en Guyane	Outre-mer	Expertise

Fonctions de représentation

Organisme	Représentant	Nature de la représentation
Académie d'agriculture	Escaffre Alain	Représentant (notamment à l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture)
	Tendron Gérard	Membre titulaire (section : bois et forêts)
	Vialle Paul	Correspondant
Académie de l'eau	Redaud Jean-Luc	Suivi de l'Académie de l'eau
	Tendron Gérard	Représentant du Conseil général
Académie vétérinaire de France	Bénard Patrick	Membre
	Le Bail Patrick	Secrétaire général de l'Académie
Académie des technologies	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
AFNOR : Association française de normalisation	Dedieu Jacques	Membre du <i>Comité d'orientation stratégique</i> ¹⁸ (environnement), de la Commission X30U (outils environnementaux), de la Commission de coordination pour la responsabilité sociétale des organismes, et de la plate-forme du secteur agricole « qualité et environnement »
	Ballu Jean-Marie	Administrateur, membre du Comité d'orientation et de programmation, et Président du Comité d'éthique du groupe AFNOR
Agence de bassin : ingénieurs généraux de Bassin, membres du Comité de bassin et du Conseil d'administration de l'Agence de bassin	Devos Patrice	Bassin Loire-Bretagne
	Roux Alain	Bassin Adour-Garonne
	Deluard Alain	Bassin Rhône Méditerranée Corse, et suivi de la Compagnie du <i>canal de Provence</i>
	Dedieu Jacques	Bassin Seine Normandie Membre de la Commission permanente de la programmation et de la prospective ainsi que des groupes agriculture et territoires
	Beisson Guy	Bassin Artois-Picardie, et Président des ingénieurs généraux de bassin (animation-réunion mensuelle)
	Dumont Jean	Bassin Rhin-Meuse
Agence des Aires marines protégées	Ferlin Philippe	Commissaire du Gouvernement
Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA)	Vialle Paul	Président du Conseil d'administration de l'Agence
Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail	Vialle Paul	Président du Conseil d'administration de l'Agence
Agence pour le développement de la coopération internationale dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux (ADECIA)	Cascarano Jean-Laurent	Président du conseil d'administration
	Villers Sophie	Membre du Conseil d'administration
AgroParisTech	Vialle Paul	Membre du Conseil d'administration
Agropolis international à Montpellier	Carsalade Henri	Président et président de « Agropolis fondation »
Association pour l'étude de l'épidémiologie des maladies animales (AEEMA)	Repiquet Dominique	Membre du bureau (trésorier)

Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement – ASTEE	Angotti Jean-Marie	Membre
	Dumont Jean	Membre
	Finet Albert	Membre de la commission « milieux naturels »
	Legroux Jean-Paul	Membre de la Commission « eau potable »
	Pin Xavier	Membre de la commission « assainissement »
	Redaud Jean-Luc	Suivi de la commission internationale ASTEE
Agence Unique de Paiement	Van Haecke Yves	Président du conseil d'administration
CEMAFROID	Mathieu Gérard	Président du Conseil d'administration
CEMAGREF : Centre d'étude <i>dit</i> Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement	Vialle Paul	Administrateur
	Ferlin Philippe	Membre de la commission « appui à la recherche »
CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	Bourget Bernard	Administrateur
CNPPF : Centre national professionnel de la propriété forestière	Chary Jean-François	Administrateur
CODEX <i>alimentarius</i>	Brulhet Jacques	Coordonnateur pour le Conseil général
Collège « Eau-navigation » du Conseil général des ponts et chaussées	Pin Xavier	Membre
Collège des technologies et systèmes d'information (CTSI) du Conseil général des ponts et chaussées	Cros Philippe	Membre
	Figuet Raymond	Membre
	Mazodier Josy	Membre
	Bouvier Michel	Membre
Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (CORPEN)	Narjollet Jean-Paul	Président du groupe « agriculture – environnement »
	Dedieu Jacques	Président du CORPEN
Comité et commissions de coordination ou de normalisation (AFNOR)	Mazodier Josy	Membre
Comité d'orientation de la formation des ingénieurs forestiers	Tendron Gérard	Président
Comité du comité de rédaction des « notes et études socio-économiques », revue éditée par le SSP (SG du MAP)	Quévremont Philippe	Membre
Comité d'orientation stratégique 01 (agroalimentaire)	Mazodier Josy	Membre
Comité consultatif de la santé et de la protection animale (C.C.S.P.A)	Février Jacques	Représentant du Conseil général (avis consultatif)
Comité EDF-Conseil général-Ministère	Sivilia Gérard	Coordonnateur du comité
	Monnot Jean-Guy	Membre (indemnisation pour les poteaux, y compris actualisation des protocoles)
	Pavard Laurent	Membre du Comité et du groupe de travail « eaux tièdes »
Comité français de mécanique des sols et géotechnique (CFMSG)	Loudière Daniel	Membre
Comité français des barrages et réservoirs (CFBR) – association	Pin Xavier	Membre
	Loudière Daniel	Membre de la commission exécutive
	Degoutte Gérard	Membre de la commission exécutive
Comité national de l'assurance en agriculture	Portet Pierre	Représentant titulaire
	Legroux Jean-Paul	Suppléant

Comité national de l'eau	Tendron Gérard	Membre titulaire, représentant le ministre de l'agriculture
Comité national de suivi des chartes forestières de territoire	Dervin Jean-Louis	Représentant du Conseil général au Comité national
Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale (CNREEA)	Maillot Évelyne	Représentante du Ministère de l'agriculture et de la pêche
	Bouvier Catherine	Suppléante du représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Comité national sur les effets de la sécheresse (MEEDDAT)	Bésème Jean-Louis	Président du Comité
Comité national « sécheresse » du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Legroux Jean-Paul	Membre
Comité national de suivi du fonds européen de la pêche	Ferlin Philippe	Représentant du CGAAER
Comité de pilotage de cycle des hautes études européennes (CHEE)	Riou-Canals Mireille	Membre
Comité technique interministériel de l'électricité (CTE)	Sivilia Gérard	Membre titulaire et représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
	Monnot Jean-Guy	Membre suppléant et représentant du Ministère de l'agriculture (intervention à la commission nationale paritaire EDF/RTE/APCA/FNSEA)
Comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques (MEEDDAT)	Loudière Daniel	Vice-Président
Comité « Monde rural » de l'OCDE	Ollivier Jean-Yves	Délégué français
Comité technique permanent de la sélection des plantes et semences (CTPS)	Vialle Paul	Président du Comité plénier
	Bournaud Jean-Louis	Président de la section « betteraves et chicorées »
	Campardon Pierre	Président des sections « tournesol, soja et ricin » et « lin et chanvre »
	Danel Jean-Baptiste	Président de la section « maïs et sorgho »
	Mestres Robert	Président de la section « pomme de terre »
Comité viticole de bassin Bourgogne Beaujolais, Jura, Savoie	Narjollet Jean-Paul	Membre représentant le Ministère de l'agriculture et de la pêche
Commissaire du Gouvernement auprès d'organismes agricoles bénéficiant du concours financier de l'État	Perrot Charles	auprès du MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne)
	Perrot Charles	auprès de la FNSR (Fédération nationale des services de remplacement)
	Clochon Michel	auprès de la FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural et de TRAME (réseaux et centres de ressource agricole et rurale)
Commission centrale des impôts directs, section des bénéficiaires agricoles	Danel Jean-Baptiste	Expert, représentant le Ministère de l'agriculture
Commission interministérielle de dation forestière	Ballu Jean-Marie	Président ; représentant du Premier-Ministre
Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) sur les bénéficiaires et redevables du FEAGA	Riou-Canals Mireille	Vice-Présidente
Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) pour le FEDER, FSE, FEP, et FEADER (ancienne CICC-FS)	Garnier Didier (en remplacement de Dusart Gérard)	Membre titulaire
Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) sur les bénéficiaires et redevables du FEAGA	Bénarous Annie	Membre suppléante

Commission interministérielle de sécurité des installations électriques intérieures	Sivilia Gérard	Représentant
Commission internationale des industries agricoles et alimentaires	Ménéroud Martine	Vice-Présidente, déléguée représentant la France
Commission nationale d'agrément des géomètres-experts pour les aménagements fonciers	Taillier Michel	Président de la Commission
	Robert Pierre	Suppléant
Commission nationale d'amélioration génétique (CNAG)	Figuet Raymond	Membre de la Commission nationale et représentant pour les trois sections « ovins-caprins », « bovins » et « porcins »
	Le Bail Patrick	Membre des trois sections
Commission nationale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations	Le Bail Patrick	Vice-Président de la section « agrément des organismes certificateurs »
Commission nationale de l'expérimentation animale (CNEA)	Bouvier Catherine	Représentante du Ministère de l'agriculture et de la pêche
	Maillot Évelyne	Suppléante du représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Commission nationale de validation des couches de l'information géographique du Ministère de l'agriculture et de la pêche (CNV)	Dubol Maurice puis Roubaud Jean-Pierre	Présidents
	Taillier Michel	Membre de la Commission
	Zeller Antoine	Rapporteur « forêt » à la Commission
	Bouvier Michel	Membre de la Commission
Commission nationale de validation par COVADIS commune MAP/MEEDDAT	Dominique Defrance	Coprésident
Commission pour la recherche agricole internationale	Carsalade Henri	Président
Commission spécialisée « formation continue de la fonction publique d'État » (CSFPE)	Lecœur Constant	Membre suppléant
Commission spécialisée « terminologie et néologie » du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Travers Jean-Marie	Membre représentant le vice-président du Conseil général
	Fourgeaud Philippe	Membre au titre des personnalités compétentes
	Ballu Jean-Marie	Membre au titre des personnalités compétentes
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	Ferlin Philippe	Président du comité scientifique et d'orientation du DESTA (diplôme d'études supérieures de techniques aquacoles)
Conseil d'administration de l'agence de l'eau Loire Bretagne	Jean-Louis Bèsème	Président
Conseil d'administration de l'Établissement public d'aménagement de la plaine du Var	Ollivier Jean-Yves	Administrateur, représentant le Ministre chargé de l'aménagement du territoire
Conseil d'administration des Haras nationaux	Ollivier Jean-Yves	Administrateur, représentant le Ministre chargé de l'aménagement du territoire
Conseil d'administration de la Fondation Total pour la biodiversité	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
Conseil d'administration du Muséum national d'histoire naturelle	Lerat Jean-François	
Conseil général des mines (première section)	Loudière Daniel	Membre invité permanent
Conseil mondial de l'eau	Loudière Daniel	Administrateur
Conseil national de l'alimentation (CNA)	Mazodier Josy	Membre consultatif
Conseil national de la spécialisation vétérinaire	Bénard Patrick	Représentant du Conseil général

Conseil national du froid	Mathieu Gérard	Membre
Conseil national du tourisme (CNT)	Bracque Pierre	Membre, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche, et membre de la section territoriale et du développement rural
	Fonseca Bernard	Membre, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Conseil des systèmes d'information du Ministère de l'agriculture et de la pêche (CSI)	Angotti Jean-Marie	Membre du Conseil
	Bouvier Michel	Membre du Conseil
	Roubaud Jean-Pierre	Membre du Conseil
Conseils scientifiques des Établissements d'enseignement supérieur de la région Ile-de-France	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre et représentant de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Conseil scientifique du CIRAD	Chevassus-au-Louis Bernard	Président
Conseil scientifique de l'agence de l'eau Seine-Normandie	Chevassus-au-Louis Bernard	Président
Conseils scientifiques des Établissements d'enseignement supérieurs publics de la région Rhône-Alpes et Massif-central	Cotard Jean-Pierre	Membre et représentant de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Conseil scientifique de l'ENGEEES	Bénard Patrick	Représentant de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Conseil scientifique de la Fédération des parcs naturels régionaux (CORP)	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
Conseil scientifique de l'observatoire économique de l'achat public	Bouvier Catherine	Membre titulaire
	Angotti Jean-Marie	Membre suppléant
Conseil scientifique du département santé animale de l'INRA	Leforban Yves	Membre
Conseil scientifique de l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA groupe)	Leforban Yves	Membre
Conseil scientifiques des établissements d'enseignement supérieur de la région Ouest	Leforban Yves	Membre et représentant de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Conseil scientifique de l'ONEMA	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité (MEEDAT)	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
Conseil scientifique d'AgroParisTech.	Chevassus-au-Louis Bernard	Représentant de la DGER
Conseil scientifique d'Agropolis Fondation	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
Conseil scientifique de la région Centre (CORET)	Chevassus-au-Louis Bernard	Membre
Conseil supérieur de la fonction publique	Le Jan Alain	Membre
Conseil supérieur de la forêt, des produits forestiers et de la transformation du bois	Tendron Gérard	Membre du Conseil au titre des personnalités qualifiées
Conseil supérieur de la météorologie nationale et Comité consultatif des réseaux d'observation météorologique (CCROM)	Mestres Robert	Membre du Conseil supérieur
Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne	Taillier Michel	Membre, représentant du Ministère de l'agriculture et de la pêche
Conseil stratégique de l'agriculture et de l'agro-industrie durable	Paul Vialle	Représentant
	Brulhet Jacques	Expert permanent
Désendettement social des agriculteurs corses (CRC)	Garnier Didier	Président de la commission de recours
École inter États des sciences et médecines vétérinaires à Rabat (Maroc)	Bénard Patrick	Président du Conseil scientifique

École inter États des sciences et médecines vétérinaires à Dakar (Sénégal)	Bénard Patrick	Président du Conseil scientifique
École nationale supérieure du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg	Bésème Jean-Louis	Président du Conseil d'administration
École nationale supérieure du paysage de Versailles	Van Haecke Yves	Président du Conseil d'administration
École nationale vétérinaire d'Alfort	Brulhet Jacques	Vice-président
	Vialle Paul	Administrateur
École nationale vétérinaire de Nantes	Brulhet Jacques	Administrateur
École nationale vétérinaire de Lyon	Brulhet Jacques	Administrateur
École nationale vétérinaire de Toulouse	Brulhet Jacques	Administrateur
École nationale des services vétérinaires à Lyon	Chary Jean-François	Président du Conseil d'administration
	Brulhet Jacques	Administrateur
École supérieure du bois	Dominique Danguy des Déserts	Représentation du Ministère de l'agriculture et de la pêche au Conseil d'administration (novembre 2008) en remplacement de Gérard Tendron
Établissement public du domaine présidentiel de Chambord	Ballu Jean-Marie	Membre de Comité d'orientation et de la Commission des collections
FISIA, Fonds d'intervention stratégique des industries agro alimentaires	Mazodier Josy	Appui à la mise en place du FISIA et membre du Comité
Fonds de financement de la protection sociale des non-salariés agricoles	Villers Sophie	Présidente du Conseil d'administration
FVI, France vétérinaire international	Brulhet Jacques	Administrateur
	Chartier Philippe	Directeur
Groupe de travail des Écoles des Ministères techniques (GEMT) – y compris l'organisation de séminaires	Loudière Daniel	Membre du GEMT, et invité permanent d'un groupe de travail Conseil général des mines-Conseil général des technologies de l'information-Télécom du MINEFI
	Bonnes Gilbert	Membre du GEMT
Groupe de travail sur la « fièvre aphteuse » du CES santé animale de l'AFSSA	Leforban Yves	Membre
Groupe d'étude des marchés « ouvrages, travaux et maîtrise d'œuvre »	Angotti Jean-Marie	Membre
Groupe de travail interministériel du pôle de compétitivité « Céréales Vallée »	Mazodier Josy	Délégué
Haras nationaux (Établissement public)	Mordant Jacques	Administrateur
	Bédès Georges	Administrateur
Haut fonctionnaire au développement durable (HFDD) du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Dédieu Jacques	Membre du Comité permanent interministériel des HFDD
Haut fonctionnaire de défense du ministère de l'agriculture	Bédès Georges	CBRN Task Force Bio Sub-Group Exercice SAUVEGARDEX et divers
INFOMA, Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture et de la pêche	Lecœur Constant	Président du Conseil d'administration
	Brulhet Jacques	Membre du Conseil d'administration
Instance de conseil et d'appui technique pour la prévention des risques naturels (MEEDAAT)	Degoutte Gérard	Membre
	Pin Xavier	Membre
ICARDA (International Center for Agricultural Research in the Dry Areas) à Alep en Syrie	Carsalade Henri	Administrateur
Instance de conseil et d'appui au Ministre MEEDAT sur les dossiers risques naturels (ICAT)	Chatry Christian (en remplacement de Pin Xavier)	Membre

Inventaire forestier national (IFN)	Tendron Gérard	Vice-Président du Conseil d'administration
	Ballu Jean-Marie	Administrateur
	Bertin Michel	Président du comité scientifique et technique
Laboratoire de contrôle des reproducteurs, ACSEDIATE	Brulhet Jacques	Président du Comité d'orientation scientifique
Laboratoire de contrôle des reproducteurs	Repiquet Dominique	Membre du conseil d'orientation
Maison de l'Institut national agronomique AgroParisTech (MINA)	Le Jan Alain	Président du Conseil d'administration
Maison des industries agricoles et alimentaires (MIAA)	Le Jan Alain	Président du Conseil d'administration
Météo-France	Morin Georges-André	Administrateur
Mission interministérielle d'appui aux transferts de compétence à la Nouvelle-Calédonie	Danel Jean-Baptiste	Membre représentant le Ministère de l'agriculture et de la pêche
Mission interministérielle de l'eau	Moulinier Alain	Membre permanent
	Legroux Jean-Paul	Membre suppléant
	Brun Patrick	Membre suppléant
Observatoire de la qualité des aliments (OQALI) – Ministère de l'agriculture et de la pêche	Chevassus-au-Louis Bernard	Président
OCDE	Ferlin Philippe	Vice-président du comité des pêches
Office national interprofessionnel des grandes cultures (ONIGC)	Mathieu Gérard	Membre du comité «biocarburants et biomasse» de l'ONIGC
OMM, Observatoire des missions et des métiers	Lecœur Constant	Président
Opération « À l'école de la forêt »	Dervin Jean-Louis	Représentant du Conseil général à la Commission permanente
OTAN – Comité d'étude pour le ravitaillement et l'agriculture (FAPC)	Maillot Évelyne	Expert français
	Bédès Georges	Expert français
Pôle de compétitivité « Qualitropic » (La Réunion)	Danel Jean-Baptiste	Délégué du groupe de travail interministériel
Pôle de compétitivité PROD'INNOV	Bédès Georges	Délégué du Groupe de travail interministériel
Pôle de compétitivité à Montpellier et PEIFL à Avignon	Ollivier Jean-Yves	Délégué du groupe de travail interministériel
Pôle de compétitivité VITAGORA	Narjollet Jean-Paul	Délégué du Groupe de travail interministériel
Pôle de compétitivité VEGEPOLYS	Danguy-des-Déserts Dominique	Délégué du Groupe de travail interministériel
PHYTOMA (revue spécialisée dans la protection des plantes)	Mestres Robert	Directeur de publication de la revue PHYTOMA
Réseau des Écoles nationales des industries laitières (ENIL)	Perrot Charles	Président du réseau
Groupe interministériel pour la normalisation (GIN)	Mazodier Josy	Responsable pour le Ministère de l'agriculture et de la pêche, et membres de plusieurs Comité d'orientation stratégique (Agro, matériaux...)
	Zeller Antoine	Chargé du suivi des projets de normalisation dans le secteur forêt-bois
Ruralia	Mestres Robert	Président

Secrétariat général de la défense nationale (SGDN)	Maillot Évelyne	Représentante de la Direction générale de l'alimentation sur le risque NRBC et les plans Vigipirate - secteur alimentation
	Bédès Georges	Représentant de la Direction générale de l'alimentation sur le risque NRBC et les plans Vigipirate - secteur productions végétales
Société hydrotechnique de France (SHF)	Loudière Daniel	Président
Taskforce interministérielle chargée de la préparation du débat public sur les nanotechnologies	Mazodier Josy	Membre
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)	Letourneux François	Président
Université de Stirling – Institute of aquaculture	Ferlin Philippe	Membre du comité d'orientation

Présentation du Conseil général

Le *Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux* (CGAAER) a pour mission d'assister les ministres dans l'exercice de leurs attributions en participant à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques qui concernent son champ de compétence.

Créé en avril 2006, le Conseil général est présidé par le Ministre de l'agriculture et de la pêche.

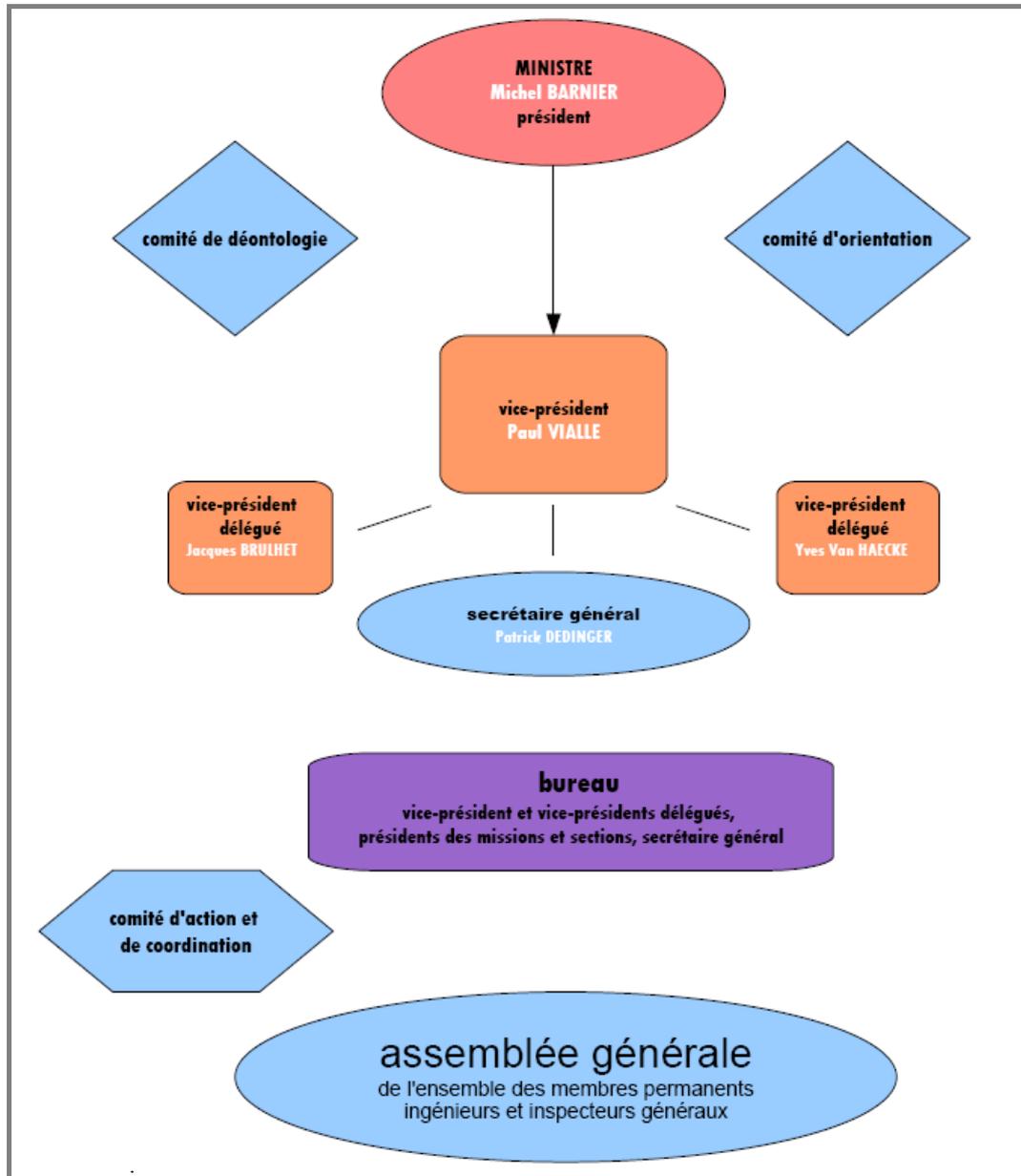
Le Conseil général participe à la modernisation de l'action publique, à la mesure de la performance des services centraux et déconcentrés ainsi que des établissements publics et il veille au bon emploi des ressources publiques.



Composé d'ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de l'agriculture, d'inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire et de quelques chargés de mission et d'experts associés en raison de leurs compétences particulières, il est organisé en **missions permanentes, sections et commissions**.

Pour son fonctionnement, le Conseil général s'appuie sur des chargés de mission et des assistants administratifs et techniques.

Gouvernance du Conseil général



Comité de déontologie

La charte de déontologie du Conseil général est actuellement en cours de validation. Répondant à des normes internationalement reconnues, elle doit régir la réalisation des missions du Conseil général.

Installé le 19 mai 2008 et composé de personnalités qualifiées non-membres du Conseil général, le Comité de déontologie formule tous avis et recommandations relatifs à l'application de cette charte. Il établit un rapport annuel rendu public.

Comité d'orientation

Il est composé de représentants des différents commanditaires, bénéficiaires des missions, études et travaux conduits par le Conseil général (Directeurs des administrations centrales du Ministère de l'agriculture et de la pêche, et du Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire), ainsi que des membres du bureau.

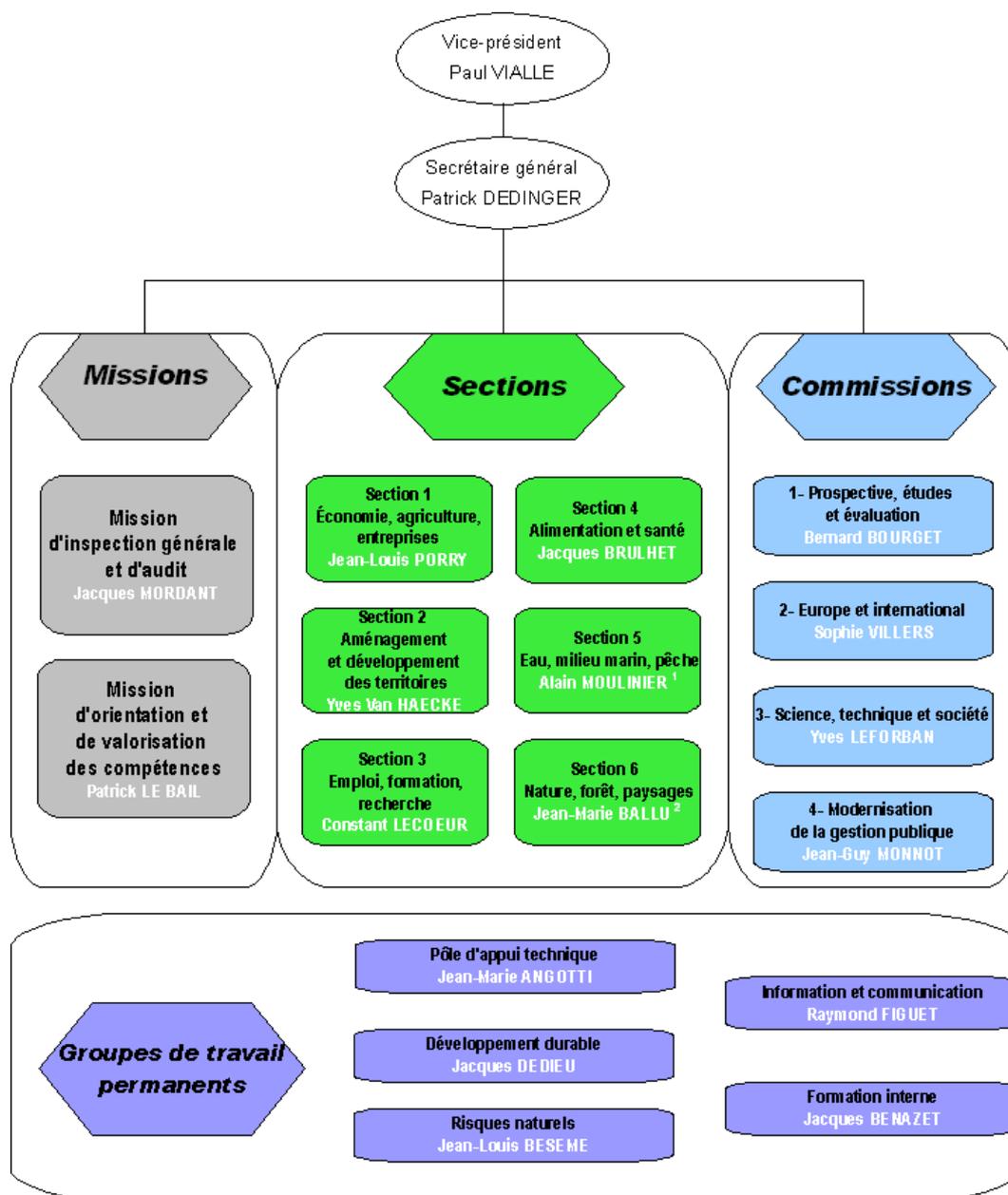
Bureau

Le bureau est l'organe de direction du Conseil général. Il est saisi de toutes les questions touchant à son organisation et à son fonctionnement.

Comité d'animation et de coordination

Il réunit les membres du bureau, les présidents des commissions et des groupes de travail permanents ou temporaires, ainsi que deux membres des missions permanentes et deux membres par collègue des sections et des commissions. Il est saisi de toutes les questions communes à plusieurs missions permanentes, sections, commissions ou groupes de travail. Il prépare le programme de travail annuel et le rapport d'activité du Conseil général.

Organisation fonctionnelle



¹ Section 5 : Gérard Tendron, jusqu'au 3 novembre

² Section 6 : Jean-François Chary, jusqu'au 1^{er} décembre

Projet stratégique du Conseil général

Le Conseil général s'est engagé en 2008 dans une démarche de projet stratégique.

La démarche

Un groupe a été chargé de sa préparation.

Les contributions des missions, sections et commissions ont été recueillies, ainsi que celles des ateliers du séminaire, et des groupes de travail préparatoires. Un rapporteur a été chargé de rédiger une synthèse.

Le projet

Le document détaille trois axes d'intervention :

- conforter le Conseil général au sein du ministère en tant qu'autorité pour l'inspection, l'audit et l'évaluation des politiques publiques ;
- valoriser ses compétences de conseil, de prospective et d'expertise pour le ministère de l'agriculture et de la pêche ;
- valoriser ses compétences de conseil et d'expertise auprès d'autres commanditaires.

Une deuxième partie est consacrée aux points clés :

- la nouvelle organisation des services centraux du ministère et le positionnement du Conseil général ;
- le renforcement des services centraux et déconcentrés par l'affectation d'ingénieurs et d'inspecteurs généraux ;
- les relations du Conseil général avec les structures analogues des autres ministères (dont le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) et son rôle interministériel ;
- organisation territoriale du Conseil général ;
- les modalités d'affectation des membres du Conseil.

Cette réflexion et ce document ont été transmis au ministre début 2009.

Par ailleurs, en 2008, le Conseil général s'est doté d'un nouveau règlement intérieur et a adopté un processus pour le déroulement des missions.

Annexes

Annexe 1

Compétences des Missions permanentes, Sections et Commissions

Le Conseil général regroupe des ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts (IGGREF), des inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire (IGSPV), des inspecteurs généraux de l'agriculture (IGA), ainsi que des chargés de mission désignés par le ministre en raison de leurs compétences.

Pour son fonctionnement, il s'appuie par ailleurs sur des collaborateurs administratifs et techniques.

Le Conseil général est présidé par le ministre chargé de l'agriculture. Il est dirigé par un bureau composé du vice-président, des vice-présidents délégués, des présidents des missions permanentes, des présidents des sections et du secrétaire général.

Son organisation interne est la suivante :

Mission permanente d'inspection générale et d'audit

Le Conseil général est un organe d'inspection dont le premier donneur d'ordre est le ministre de l'agriculture et de la pêche. Il assure aussi de nombreuses missions pour le ministre de l'environnement, auprès duquel des ingénieurs généraux et inspecteurs généraux sont mis directement à disposition.

La mission permanente d'inspection générale et d'audit pilote les missions relevant :

- de l'audit de la mise en oeuvre des politiques communautaires,
- de l'inspection des services centraux et déconcentrés ainsi que des établissements publics,
- de la réalisation des programmes budgétaires,
- du contrôle de gestion et de l'évaluation de la performance de l'action publique,
- du suivi de l'utilisation des subventions et des contrôles vétérinaires et phytosanitaires.

La mission permanente élabore les cadres de référence pour la mise en oeuvre des actions de contrôle, d'inspection générale et d'audit au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche. Elle contribue à leur élaboration lorsqu'ils font intervenir d'autres départements ministériels. Elle participe à l'élaboration des références méthodologiques en matière d'évaluation des politiques publiques. Elle peut réaliser, à la demande du ministre, des actions de médiation au sein des services ou établissements publics de l'État.

Elle est composée d'unités spécialisées dont le nombre, le périmètre d'activité et les responsables sont arrêtés par le bureau après proposition du président de la mission permanente. Elle participe à l'élaboration des références méthodologiques dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques dans le cadre de la commission « prospective, études et évaluation ».

Mission permanente d'orientation et de valorisation des compétences

La mission permanente d'orientation et de valorisation des compétences pilote le suivi personnalisé des agents de catégorie A des corps et emplois techniques et administratifs gérés par le ministère de l'agriculture et de la pêche. À ce titre, elle élabore les cadres méthodologiques de référence, définit les actions de formation, gère les inventaires permanents des compétences et des emplois disponibles, coordonne les activités de suivi et de valorisation des compétences et propose la désignation des missionnaires.

Elle fait appel, pour la réalisation de ces missions, aux membres du Conseil général qui lui sont affectés ainsi qu'aux membres du Conseil général affectés à titre principal aux sections et aux collèges des commissions, dans des conditions précisées par le règlement intérieur.

Sections

« Economie, agriculture, entreprises »

compétente en matière de productions agricoles, d'économie des exploitations agricoles et des filières, de gestion des risques et des crises agricoles, d'industries et de commerce des produits agricoles et alimentaires, de valorisation de leur origine et de leur qualité, d'utilisations non alimentaires des produits agricoles ainsi que de politiques agricoles nationale, communautaire et internationale.

« Aménagement et développement des territoires »

compétente en matière de politiques nationale et communautaire de développement des territoires, d'organisation de ceux-ci, de développement économique et de diversification des activités, de services au public, de politique foncière, d'ingénierie publique et, en liaison avec les autres sections, d'appui technique de l'Etat aux acteurs locaux.

« Emploi, formation, recherche »

compétente dans les domaines du droit du travail, de la protection sociale agricole, de la politique de l'emploi, des formations techniques et supérieures, de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de la formation tout au long de la vie ainsi que de la recherche et du développement.

« **Alimentation et santé** » : compétente en matière de santé des animaux et des plantes, de prévention des zoonoses, de sécurité sanitaire des aliments et de protection du consommateur, de bien-être animal, de politique vétérinaire et phytosanitaire ainsi que de gestion des crises dans ces secteurs d'activité. Elle intervient aussi dans les domaines de la qualité nutritionnelle des aliments, de leur goût et du patrimoine culinaire.

« **Eau, milieu marin, pêche** » : compétente en matière d'eaux superficielles et souterraines, intérieures et côtières, de milieux aquatiques et marins, de police de l'eau et de gestion de la ressource en eau pour ses usages domestiques, agricoles, industriels et énergétiques. Elle traite des ouvrages et systèmes hydrauliques ainsi que de la gestion des risques liés à l'eau. Elle est également compétente en matière de ressources halieutiques, de politique et d'économie de la pêche professionnelle et de l'aquaculture marine et continentale.

« **Nature, forêt, paysages** » : compétente en matière de protection et gestion des milieux naturels terrestres et des zones humides, de faune et de flore sauvages, de biodiversité et de parcs zoologiques. Elle intervient en matière de parcs et jardins ainsi que de politique et de gestion des paysages. Elle traite de la politique et de l'exercice de la chasse et de la pêche de loisir ainsi que des animaux de sport et de compagnie.

Elle est compétente dans les domaines de la politique et de la gestion multi fonctionnelle de la forêt, de la transformation et de la valorisation du bois et des autres produits forestiers, de la conservation et restauration des sols ainsi que des risques naturels liés à la forêt et à la montagne.

Commissions

« Prospective, études et évaluation »

définit, en liaison avec les missions permanentes et les sections, les orientations ainsi que les cadres méthodologiques de référence dans ces domaines, et propose les travaux à réaliser à ce titre pour le programme de travail annuel du Conseil général. Elle conduit les activités de prospective et d'évaluation des politiques publiques, notamment lorsqu'elles sont communes à plusieurs sections ou missions permanentes, et coordonne celles qui sont réalisées directement par les autres formations du Conseil général. Elle coordonne ou assure l'évaluation des études réalisées à la demande des services du ministère chargé de l'agriculture.

« Europe et international »

compétente en matière de coopération internationale et de relations bi et multilatérales de la France dans les domaines qui entrent dans le champ de compétence du Conseil général. Elle traite, dans ce même domaine de compétence, des questions relatives aux relations entre l'Europe et les pays tiers, au dialogue Nord-Sud et aux politiques de développement.

« Science, technique et société »

compétente en matière d'enjeux économiques et sociétaux des politiques de recherche et du développement technologique. Elle traite notamment des risques sanitaires, technologiques et biotechnologiques ainsi que des questions relatives au changement climatique.

« Modernisation de la gestion publique »

compétente en matière de stratégies ministérielles de réforme, d'organisation des services et des établissements publics placés sous l'autorité des ministres chargés de l'agriculture et de l'environnement et, de façon plus générale, de réforme de l'Etat dans les domaines de compétence du Conseil général.

Pôle d'appui technique

Le pôle d'appui technique est un groupe de travail permanent chargé, notamment, dans les domaines de l'eau, de l'environnement, du développement des territoires, des équipements publics et de leur gestion, de répondre aux demandes d'appui d'ordre technique et réglementaire des services. Il bénéficie du concours des sections. Son responsable dirige le pôle et anime l'équipe de cadres techniques et administratifs placés sous sa responsabilité.

Annexe 2

Définition des termes utilisés

Mission	Terme générique pour désigner l'activité des membres du Conseil général pour répondre à la demande du commanditaire. Dans la plupart des cas, le rapport est le produit de cette activité.
Mission permanente	Action pérenne du Conseil général en application de réglementations nationales ou communautaires (audits communautaires : FEOGA- <i>garantie</i> puis FEAGA et FEADER, IFOP puis FEP... ; audits nationaux relatifs aux politiques publiques RGPP, audits de programmes (CIAP), audits budgétaires et comptables ; sécurité sanitaire, police de l'environnement, risques naturels... ; audits externes (exemple Chambres d'agriculture).
Mission temporaire	Action de durée limitée et non récurrente.
Accompagnement	Action d'appui et de soutien à une structure dans un objectif de mise en œuvre d'orientations nouvellement arrêtées.
Appui technique	Appui spécialisé d'ordre scientifique, technique, administratif ou autre exercé par un missionnaire pour le compte du commanditaire auprès duquel il réalise sa mission sans participer directement à la gestion et au fonctionnement de la structure concernée.
Audit	<p>L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribuer à créer de la valeur ajoutée.</p> <p>Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle, et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.</p> <p>L'audit s'est élargi du domaine financier à d'autres champs, par exemple la gestion des risques, les procédures de contrôle, l'organisation et le management. Il peut être externe ou interne.</p>
Conseil	Mission spécifique apportant au commanditaire, après analyse et mise en synergie des informations disponibles, un éclairage global facilitant la prise de décision.
Évaluation	<p>L'évaluation consiste à comparer les objectifs, la mise en œuvre et les résultats d'une politique, d'un programme, d'un dispositif, d'un projet, et à formuler un jugement sur celui-ci. Les fonctions de l'évaluation sont essentiellement de comprendre et de juger (alors que celles du contrôle, de l'audit et de l'inspection sont principalement de contrôler et de conseiller). Si cette analyse met en évidence des faiblesses ou des dysfonctionnements, l'évaluation doit être accompagnée de recommandations pour les faire disparaître.</p> <p>L'évaluation <i>ex-ante</i> (<i>a priori</i>) est réalisée au moment de la conception du programme ou de la politique avant son adoption définitive et sa mise en œuvre pour en vérifier la pertinence et la cohérence.</p> <p>L'évaluation intermédiaire (à mi-parcours) est réalisée au cours de la mise en œuvre du programme pour évaluer les éventuels écarts entre les résultats constatés et les intentions initiales, et recommander, éventuellement les corrections nécessaires.</p> <p>L'évaluation <i>ex-post</i> (<i>a posteriori</i>) est réalisée après la fin du programme pour en apprécier l'impact global, l'efficacité et l'efficacé.</p>
Expertise	Ensemble d'activités ayant pour objet de fournir à un commanditaire, en réponse à la question posée, une interprétation, un avis, une recommandation ou une préconisation, aussi objectivement fondés que possible, élaborés à partir des connaissances disponibles et de démonstrations accompagnées d'un jugement professionnel.
Inspection	L'inspection englobe plusieurs actions allant du contrôle d'activités réglementées jusqu'à l'analyse de pratiques individuelles ou de fonctionnement des systèmes. Elle comporte une fonction d'expertise, d'analyse de pratiques ou de modes d'organisation dans le but de les valider ou de les améliorer. Elle comprend des travaux d'investigation qui peuvent déboucher sur des propositions de sanctions.
Médiation	Mission consistant à intervenir dans le cadre d'une situation conflictuelle et bloquée afin de créer les conditions d'une reprise du dialogue et des négociations ultérieures.
Prospective	Démarche indépendante, dialectique et rigoureuse, menée de manière transdisciplinaire et collective. Elle permet, dans une approche exploratoire des futurs possibles, d'élaborer des scénarios et des stratégies qui permettent d'éclairer les décisions à prendre pour l'action présente.

glossaire des sigles

AFSSA	Agence française de sécurité sanitaire des aliments
ANR	Agence nationale pour la recherche
APCA	Assemblée permanente des Chambres d'agriculture
ASP	Agence de service et de paiement (AUP + CNASEA)
ASTREDHOR	Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture
AUP	Agence unique de paiement
CASDAR	Compte d'affectation spécial « développement agricole et rural »
CEMAGREF	Centre d'études <i>dit</i> Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement
CGAAER	Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CGEFI	Contrôle général économique et financier
CGPC	Conseil général des ponts et chaussées
CIAP	Comité interministériel d'audit des programmes
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles
DDAF	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
DDEA	Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture
DDSV	Direction départementale des services vétérinaires
DGAI	Direction générale de l'alimentation
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGPAAT	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
DIREN	Direction régionale de l'environnement
DOM	Départements d'outre-mer
DPMA	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DRAF	Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
ENGREF	Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts
ENV	Ecole nationale vétérinaire
FAM	France Agri-Mer
FAO	Food and agricultural organisation (ONU)
FCI	France coopération internationale
FCPR	Formation complémentaire par la recherche
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAGA	Fonds européen agricole de garantie (ex FEOGA)
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole
FEP	Fonds européen pour la pêche
FLEGT	Forest Law Enforcement on Governance and Trade (applications des réglementations forestières à la gouvernance et aux échanges commerciaux)
FSE	Fonds social européen
IFOP	Instrument financier d'orientation de la pêche
IFRAI	Initiative française pour la recherche agronomique internationale
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INA	Institut national agronomique
INDL	Institut national de développement local
INRA	Institut national de la recherche agronomique
ITAPI	Institut technique de l'apiculture
ITAVI	Institut technique de l'aviculture
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances
MEEDDAT	Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
MIGA	Mission permanente d'inspection générale et d'audit
MOVAC	Mission d'orientation et de valorisation des compétences
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCM	Organisation commune des marchés

ODEADOM	Office de développement de l'économie agricole des départements d'outre-mer
OIE	Organisation mondiale de la santé animale (ex. Office international des épizooties)
OFIMER	Office national interprofessionnel des produits de la mer et de l'aquaculture
OMM	Observatoire des missions et des métiers du ministère de l'agriculture et de la pêche
PAC	Politique agricole commune
PAT	Pôle d'appui technique du Conseil général
PER	Pôle d'excellence rurale
RGPP	Révision générale des politiques publiques
RDR	Règlement de développement rural
SNB	Stratégie nationale de la biodiversité
UAS	Unité d'audit sanitaire

Publications du Conseil général

Le Conseil général diffuse par voie électronique **Agriculture, Alimentation et Espaces Ruraux**, une publication mensuelle enrichie de numéros spéciaux, les Cahiers thématiques.

Ces documents, conçus pour être accessibles à tout public, abordent des sujets très variés qui s'inscrivent à la fois dans l'actualité et dans le champ des compétences du Conseil général.

En 2008, le Conseil général a publié

11 numéros mensuels

n° 29 - décembre 2008
 n° 28 - novembre 2008
 n° 27 - octobre 2008
 n° 26 - septembre 2008
 n° 25 - juillet-août 2008
 n° 24 - juin 2008
 n° 23 - mai 2008
 n° 22 - avril 2008
 n° 21 - mars 2008
 n° 20 - février 2008
 n° 19 - janvier 2008

2 cahiers thématiques

N° spécial « **Maladies et risques sanitaires émergents** »
 N° Spécial « **Pêche et aquaculture : quel enjeux pour demain** »

Le Conseil général a également édité

1 ouvrage (157 pages)

« **La Forêt française en 2050-2100**
 essai de prospective »



Contact

CGAAER

Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux
 251, rue de Vaugirard - 75732 Paris cedex 15

Tél. : 33(0)1 49 55 56 68 - Fax : 33(0)1 49 55 80 70

Mél : cgaer@agriculture.gouv.fr

<http://www.agriculture.gouv.fr/>

Crédit photo : photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche <http://photo.agriculture.gouv.fr>